

Projet de Fin d'Études (PFE) 2023-2024

Les différentes représentations et modes d'exploitation du territoire chez les nomades et chez les sédentaires à partir de l'exemple du peuple Sami



© Alessandro Bellioli Ravdol

**Les différentes représentations et modes
d'exploitation du territoire chez les
nomades et chez les sédentaires à partir
de l'exemple du peuple Sami**

*Illustration par un corpus littéraire : La Police des
rennes, Olivier TRUC.*

Sous la direction de Laura VERDELLI

Mathilde RIVENET

2023-2024

AVERTISSEMENT

Cette recherche a fait appel à des lectures, enquêtes et interviews. Tout emprunt à des contenus d'interviews, des écrits autres que strictement personnel, toute reproduction et citation, font systématiquement l'objet d'un référencement.

L'auteur de cette recherche a signé une attestation sur l'honneur de non-plagiat.

Formation par la recherche, Projet de Fin d'Etudes en génie de l'Aménagement et de l'Environnement

La formation au génie de l'aménagement et de l'environnement, assurée par le département aménagement et environnement de l'Ecole Polytechnique de l'Université de Tours, associe dans le champ de l'urbanisme, de l'aménagement des espaces fortement à faiblement anthropisés, l'acquisition de connaissances fondamentales, l'acquisition de techniques et de savoir-faire, la formation à la pratique professionnelle et la formation par la recherche. Cette dernière ne vise pas à former les seuls futurs élèves désireux de prolonger leur formation par les études doctorales, mais tout en ouvrant à cette voie, elle vise tout d'abord à favoriser la capacité des futurs ingénieurs à :

- Accroître leurs compétences en matière de pratique professionnelle par la mobilisation de connaissances et de techniques, dont les fondements et contenus ont été explorés le plus finement possible afin d'en assurer une bonne maîtrise intellectuelle et pratique.
- Accroître la capacité des ingénieurs en génie de l'aménagement et de l'environnement à innover tant en matière de méthodes que d'outils, mobilisables pour affronter et résoudre les problèmes complexes posés par l'organisation et la gestion des espaces.

La formation par la recherche inclut un exercice individuel de recherche, le projet de fin d'études (P.F.E.), situé en dernière année de formation des élèves ingénieurs. Cet exercice correspond à un stage d'une durée minimum de trois mois, en laboratoire de recherche, principalement au sein de l'équipe Dynamiques et Actions Territoriales et Environnementales de l'UMR 7324 CITERES à laquelle appartiennent les enseignants-chercheurs du département aménagement.

Le travail de recherche, dont l'objectif de base est d'acquérir une compétence méthodologique en matière de recherche, doit répondre à l'un des deux grands objectifs :

Développer toute ou partie d'une méthode ou d'un outil nouveau permettant le traitement innovant d'un problème d'aménagement

Approfondir les connaissances de base pour mieux affronter une question complexe en matière d'aménagement.

Afin de valoriser ce travail de recherche nous avons décidé de mettre en ligne sur la base du Système Universitaire de Documentation (SUDOC), les mémoires à partir de la mention bien.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement ma tutrice de projet de fin d'études, Laura Verdelli, maître de conférences en composition urbaine et projet d'aménagement à l'Ecole Polytechnique de l'université de Tours (Polytech Tours) et chercheuse à l'UMR CITERES (Cités, Territoires, Environnement et Sociétés). Ses connaissances et sa vision plus large des thématiques abordées dans ce PFE, sa capacité à expliquer simplement les choses, sa réactivité, sa patience et sa bienveillance ont été d'une aide précieuse pour centrer le sujet d'étude, passionnant mais complexe.

Merci également à Mathilde Gralepois, maître de conférences en aménagement-urbanisme à Polytech Tours et chercheuse à l'UMR CITERES également pour ses retours après la première phase de revue de littérature. Ils m'ont permis de mettre en évidence les points forts et les points faibles du rapport présenté et m'ont été utiles lors de la phase de travail pour ce rapport.

Je remercie également Olivier Truc, bien qu'il ne lira certainement pas ce rapport, pour son dense travail journalistique qui a permis la rédaction d'une série de très bons livres policiers dont les intrigues sont orientées autour du peuple sami, et qui ont constitué mon corpus littéraire.

Je n'oublie pas Gaspard Bisson, étudiant actuellement en année de césure, avec qui j'avais débuté ce travail de recherche, mais qui lui devait aborder le sujet avec un autre peuple nomade. Bon courage à lui pour l'année prochaine !

Enfin, je souhaite faire un petit clin d'œil à un groupe de musique norvégien que j'apprécie et dont un des membres, Fred Buljo, est sami. N'hésitez pas à aller écouter KEiINO !

SOMMAIRE

Table des illustrations	vi
Introduction	1
1 Méthodologie.....	4
2 Le Sápmi, un vaste territoire au-delà des frontières nationales en proie au changement climatique 8	
2.1 Point théorique : le territoire, un terme polysémique	8
2.2 Entre toundra, taïga et villes, des conditions de vie plus ou moins rudes au sein du Sápmi 10	
2.3 Un territoire organisé, par eux et pour eux.....	13
2.4 La vulnérabilité du peuple sami aux aléas climatiques actuels	16
Conclusion de partie.....	17
3 Une culture en communion avec la nature	19
3.1 Point théorique : représentations et pratiques.....	19
3.1.1 L'image des territoires, des représentations propres à chacun	19
3.1.2 Les pratiques associées.....	21
3.2 Un territoire raconté et chanté	22
3.3 Un territoire nourricier et propice à des activités peu demandeuses en ressources	26
3.4 Préserver les ressources naturelles pour préserver le peuple et ses traditions	29
Conclusion de partie.....	31
4 Une spatialité sous tension	32
4.1 Point théorique : Nomades et sédentaires, confrontation de deux modes de pensée ?	32
4.2 La transhumance comme caractérisation du semi-nomadisme sami	33
4.3 Un vaste territoire riche en ressources naturelles propices à l'émergence de conflits	37
4.3.1 Des conflits d'usage révélateurs d'intérêts divergents	37

4.3.2 Des tensions entre éleveurs.....	40
4.3.3 Une protection internationale et nationale pour limiter les conflits ?.....	41
Conclusion de partie.....	42
Conclusion.....	44
Discussion.....	46
Références	48
Annexes.....	50

Table des illustrations

Figure 1 : Répercussions généralisées et importantes observées et les pertes et dommages connexes attribués aux changements climatiques (IPCC, 2023)	1
Figure 2 : Le territoire traditionnel sami, le Sápmi (adaptée de Truc, 2016)	12
Figure 3 : Zones et districts d'élevage de rennes en Norvège (Nordregio, 2015 a)	15
Figure 4 : Les trois entrées du territoire (espace géographique, système de représentations et acteurs) correspondent à trois sous-systèmes en interrelation (Moine, 2006)	20
Figure 5 : Exemple de tambour sami (Forster & Gjerde in Truc, 2014)	22
Figure 6 : Drapeau sami (Samediggi, s.d.).....	23
Figure 7 : Langues sami et dialectes (Nordregio, 2015 b).....	26

Introduction

Publiée le 20 mars 2023, la synthèse du sixième rapport d'évaluation du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC) présente l'état de connaissance actuelle du changement climatique, l'étendue de ses impacts présents ou futurs, les risques mais aussi les possibilités d'atténuation et d'adaptation à ce changement climatique. Il n'est plus à démontrer que ce dernier est causé par les activités humaines et d'après ce rapport, c'est déjà 1,1°C supplémentaire qui a été relevé depuis l'ère préindustrielle (1850-1900). En se basant sur les différents scénarios du GIEC et leur probabilité, le réchauffement dépassera probablement 1,5°C au cours du 21^e siècle et la limitation du réchauffement en-dessous de 2°C sera difficile. Notre avenir est donc mis en péril par nos modes de vie, de consommation et de production non durables (IPPC, 2023).

Malgré de nombreuses inconnues, les conséquences de notre impact environnemental sont déjà bien visibles. Les phénomènes climatiques (sécheresses, inondations) sont aggravés, de nombreux écosystèmes sont bouleversés, ce qui cause des perturbations des grands équilibres écologiques. Les événements en cascade potentiels des impacts du changement climatique, dus à l'interconnexion des systèmes naturels, rendent l'évaluation des risques encore plus complexe. La *figure 1* ci-dessous présente les répercussions généralisées et importantes observées et les pertes et dommages connexes attribués aux changements climatiques. On y voit que les effets ne sont pas seulement négatifs, mais il n'empêche que ces derniers continueront de s'intensifier (IPPC, 2023).

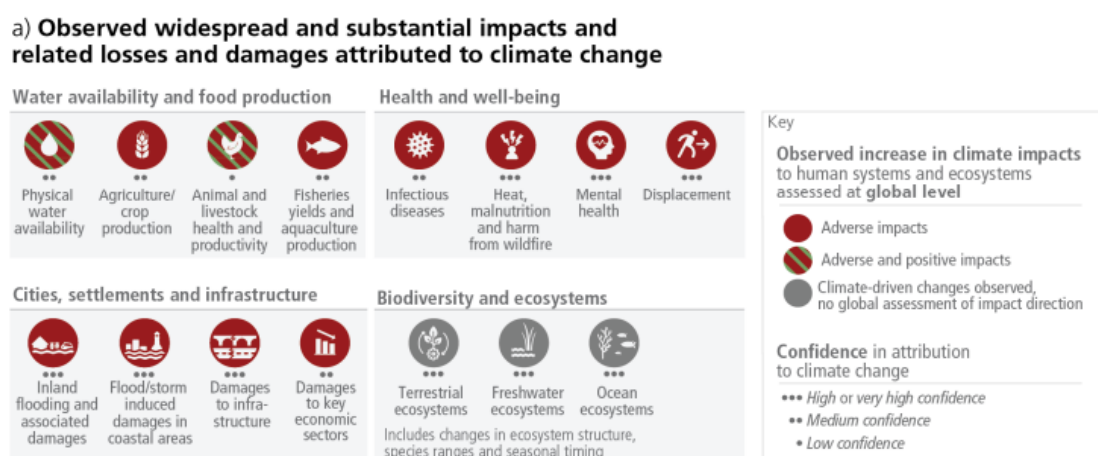


Figure 1 : Répercussions généralisées et importantes observées et les pertes et dommages connexes attribués aux changements climatiques (IPCC, 2023)

Finalement, l'Homme semblerait bien être un loup pour l'Homme puisqu'il subit ce changement dont il a lui-même été la cause : l'insécurité alimentaire et les problèmes d'accès à la ressource en eau sont grandissants, les déplacements de population se font de plus en plus nombreux tout comme le nombre de maladies infectieuses, qui se propagent également plus facilement (IPPC, 2023), tout cela du fait de l'interdépendance entre le climat, les écosystèmes, la biodiversité et les sociétés humaines. A l'échelle mondiale, les tensions autour des ressources naturelles sont exacerbées, et des conflits sont déjà en cours ou apparaîtront, comme l'a présenté l'ancien secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon (Organisation des Nations Unies, s. d., b).

Aussi, toutes les régions du monde ne sont pas soumises aux mêmes effets négatifs ou à la même intensité de ces effets. Ce sont les populations les plus vulnérables, généralement celles qui ont le moins d'impact sur leur environnement comme les populations autochtones qui sont les plus touchés (IPPC, 2023).

Dans ce contexte, le terme de développement durable est maintenant ancré dans les discours politiques. Ce principe, introduit en 1987 par le rapport Brundtland¹, est défini comme « *un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de répondre aux leurs* ». Le concept est adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement au Sommet de la Terre de Rio en juin 1992 et l'objectif majeur est d'aboutir à un état d'équilibre entre le pilier social, le pilier économique et environnemental afin que le monde soit vivable, viable et équitable. L'Organisation des Nations Unies (ONU) a mis en avant 17 objectifs à atteindre dans le cadre du développement durable (*Annexe 1*), approuvés par 193 pays en 2015 et présents dans l'Agenda 2030.

Bien que ce modèle soit critiqué par certains, on ne peut pas lui reprocher de ne pas mettre en évidence les enjeux mondiaux contemporains, dont celui de la gestion des ressources naturelles. Comme énoncé précédemment, les ressources, qu'elles soient terrestres ou aquatiques, sont surexploitées pour satisfaire les besoins humains (énergétiques, alimentaires...), partout dans le monde. Malgré leur répartition inégale, toutes les populations ont besoin de ces ressources, a minima pour survivre. Là résident plusieurs problèmes : en

¹ Le nom original de la publication est *Our Common Future*.

plus d'être non durable, cette exploitation démesurée affecte « *des populations locales qui ne bénéficient pas des avantages économiques de l'exploitation de ces ressources* » (Organisation des Nations Unies, s. d., b).

En guise d'avertissement, des changements climatiques ont déjà mené à l'extinction de civilisations : on peut penser aux Mayas et aux Nazcas, en Amérique du Sud. Peut-être que nous n'en n'arriverons pas à cette situation à l'échelle mondiale, mais l'essentiel est là : l'incapacité à s'adapter et la surexploitation des ressources sont un réel danger. Repenser nos modes de vie s'impose comme une des solutions incontournables à ce monde en mouvement.

Cette introduction a permis de donner le contexte général dans lequel s'intègre le sujet de ce projet de fin d'études, à savoir : « les différentes représentations et modes d'exploitation du territoire chez les nomades et chez les sédentaires à partir de l'exemple du peuple Sami ». En effet, comparer différents modes d'exploitation du territoire permettra de mettre en évidence des impacts environnementaux potentiellement distincts, et de déterminer des pistes d'amélioration comme des techniques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Dans ce projet de fin d'études, c'est la confrontation du mode de vie du peuple Sami et de notre mode de vie occidental qui sera étudié. Nous nous demanderons dans quelle mesure il est possible de s'appuyer sur la gestion du territoire du peuple Sami pour réduire notre impact environnemental, en gardant à l'esprit le cadre du changement climatique. L'hypothèse avancée est que le mode d'exploitation du territoire des Sami présente des alternatives crédibles à notre mode de vie occidental en réponse au changement climatique. A partir d'un corpus littéraire présenté dans la partie méthodologie, nous découvrirons le territoire traditionnel sami, avant de découvrir la culture de ce peuple, en communion avec la nature. Le travail se terminera sur la présentation d'une spatialité qui est en réalité sous tension. Différentes dimensions vont alors s'entrecroiser : environnementale, culturelle et sociale, politique et même économique. Trois de ces dimensions font d'ailleurs écho à la notion de développement durable. Il s'agit des dimensions économique, sociale et environnementale, pour repenser nos modes de vie de manière viable, vivable et durable.

1 Méthodologie

Le semestre précédant le choix du sujet du projet de fin d'études (PFE), j'ai eu l'opportunité de réaliser un semestre d'études à Tromsø, en Norvège. C'est là-bas que j'ai découvert le Grand Nord, et le peuple sami. A la fois ravie et intriguée par cette expérience, j'ai réalisé un article pour le journal de l'école sur l'Arctique et choisi les pays nordiques comme sujet d'études en géographie des espaces habités. Quelle ne fut donc pas ma surprise en découvrant ce sujet de PFE dans la liste proposée ! Ne voyant pas pourquoi je devrais m'arrêter sur cette lancée, mon choix de PFE s'est naturellement orienté vers ce sujet qui concordait parfaitement à mes expériences des mois précédents. C'est donc avec l'envie de découvrir plus en détail ce peuple que je me suis lancée dans le travail.

Ce travail de recherche s'est déroulé en deux temps majeurs. Le premier temps, axé sur la réalisation d'un état de l'art, avait pour objectif de définir les éléments clés du sujet afin de comprendre les enjeux. D'après le sujet : « Les différentes représentations et mode d'exploitation du territoire chez les nomades et chez les sédentaires à partir de l'exemple du peuple sami », ce sont ainsi des notions ayant trait aux relations entre peuples et territoires qui ont été développées à partir de la littérature scientifique :

- Nomades et sédentaires, confrontation de deux modes de pensée ?
- Une notion de territoire aux multiples facettes :
 - Le territoire, un terme polysémique
 - L'image des territoires : des représentations propres à chacun
 - Les pratiques associées

Des premières recherches ont également concernées les peuples nomades, et ont été reprises dans la deuxième phase du travail.

Cette deuxième phase s'est en effet portée sur la collecte et surtout sur l'analyse de données par rapport à l'angle d'étude choisi, pour rappel :

- Problématique : Dans le cadre du changement climatique, dans quelle mesure peut-on s'appuyer sur la gestion des ressources du peuple sami pour réduire notre impact environnemental ?

- L'hypothèse avancée dans ce travail est donc que le mode d'exploitation du territoire des Sami présente des alternatives crédibles à notre mode de vie occidental en réponse au changement climatique

Pour cela, ce n'est pas à partir de sources disciplinaires que les éléments de réponses ont été apportés mais bien dans la littérature tout public. L'idée de ce projet de fin d'études est effectivement de se baser sur un corpus littéraire, à savoir les quatre tomes de *La Police des rennes* d'Olivier TRUC, pour reconstruire l'histoire des Sami et identifier ce que les livres racontent de leur mode de vie. Seront développés également les liens entre ce mode de vie et la notion d'espace ou de territoire, ainsi que tout ce qui lui est liée, autrement dit les représentations et le mode d'exploitation des Sami. Des interviews de l'auteur ont également été visionnées afin de mieux comprendre sa vision des choses, et d'autres sources sont venues compléter cette analyse.

Pour préciser le corpus littéraire, il s'agit de quatre romans policiers dont les intrigues se déroulent en Laponie, au plus près du peuple sami. On y suit un binôme de la police des rennes, une brigade qui existe dans la réalité mais seulement en Laponie norvégienne. Créée en 1949 pour répondre à la multiplication des vols de rennes après la politique de la Terre brûlée appliquée durant la guerre, cette brigade a pour rôle de sillonner l'immense territoire de la Laponie norvégienne pour prévenir les conflits liés notamment à l'élevage de rennes, de réaliser un travail de médiateur. Dans chaque roman est développée un peu plus en détail une thématique. Voilà ci-dessous une courte présentation de chaque tome.

- Tome 1 : *Le dernier Lapon*, 2012
 - Ce premier roman permet de découvrir le peuple sami, sa culture et les premières menaces pesant sur cette dernière, dès le XVII^e siècle. L'intrigue se déroule en Norvège.
- Tome 2 : *Le Déroit du Loup*, 2014
 - Ce tome présente plus en détail la question de la transhumance, du droit à la terre des Sami et les conflits d'usage. L'intrigue se déroule en Norvège.
- Tome 3 : *La Montagne Rouge*, 2016
 - Ce troisième roman est plus politique. On y découvre la politique eugéniste des pays nordiques au XX^e siècle. L'intrigue se déroule majoritairement en Suède.

- Tome 4 : *Les Chiens de Pasvik*, 2021
 - Ce roman s'intéresse à une région très particulière de la Laponie, puisque l'on se trouve à la frontière entre la Russie et la Norvège. Justement, la notion de frontières et les conséquences pour les populations du Grand Nord y est approfondie.
- Il semblerait qu'un cinquième tome soit en préparation, et qu'il traiterait en particulier des pressions sur les terres.

Le fait que chaque roman se déroule à un endroit différent de la Laponie rajoute de la richesse à l'œuvre car chaque région de ce territoire possède des spécificités. Pour ne pas se perdre, des cartes ont été réalisées pour l'œuvre. Avec tout ça, on obtient à la fin une certaine représentativité de la vie du peuple sami.

L'auteur, Olivier TRUC, est journaliste depuis 1986. Il est aussi documentariste et est spécialiste des pays nordiques (Danemark, Finlande, Islande, Norvège et Suède) et baltes (Estonie, Lettonie et Lituanie). C'est à partir de travaux journalistiques qu'il a commencé à être en contact avec le monde sami. Pour la rédaction de ses livres, il s'est appuyé sur un dense travail journalistique, composé de travail sur le terrain avec des reportages en Laponie (carnets de reportage accumulés au fil des ans), des rencontres avec des éleveurs de rennes ou encore le rapprochement avec le monde scientifique et universitaire. En annexes (2 et 3) sont présentés les remerciements présents dans les tomes 3 et 4 de ces livres, dans lesquels l'auteur présente les ressources et les personnes qui lui ont été d'un grand soutien pour la rédaction de ces quatre romans.

D'autres thèmes ne concernant pas directement ce travail de recherche mais intéressants de mentionner puisqu'ils soulèvent des pans peu glorieux de l'histoire de ces pays nordiques sont présents en parallèle dans ces romans : les plongées à risque en Norvège à la quête du pétrole, la sombre histoire de l'institut de biologie raciale (*Statens institut för rasbiologi*) en Suède ou encore la période des stérilisations forcées et les relations diplomatiques complexes avec la Russie.

Pour travailler sur ce corpus littéraire, il a fallu mettre en place une clé de lecture. Ce sont quatre thématiques générales qui ont été retenues et qui permettent de couvrir la majeure partie des éléments du mode de vie sami, ainsi que de faire le lien avec la notion de territoire.

Ces quatre thématiques sont les suivantes : Habitat, culture, déplacements spatiaux et conflits. Elles sont volontairement restées larges afin de récolter le plus d'informations possibles sur la présentation du mode de vie de ce peuple. Comme le dit l'auteur, il est maintenant temps de plonger dans les terres de conflit, colère et mystère.

2 Le Sápmi, un vaste territoire au-delà des frontières nationales en proie au changement climatique

Pour poser les bases, il faut découvrir sur quel territoire ce peuple évolue. Il est alors nécessaire de rappeler dans un premier temps comment définir un territoire, puisque ce terme est au cœur du sujet de ce projet de fin d'études, et que l'on verra qu'il sera sujet à discussion. Viendront ensuite les présentations démographique, climatique ou encore organisationnelle de ce territoire Sami.

2.1 Point théorique : le territoire, un terme polysémique

La notion de territoire a évolué avec le temps. Néanmoins, le territoire peut être défini de manière intemporelle comme « un ensemble d'éléments de la nature (terres, fleuves, montagnes, lacs) qui offrent à des groupes humains un certain nombre de ressources pour vivre et se développer » (Maurice Godelier in Pesqueux, 2014). D'après Pesqueux (2014), on peut expliquer la notion de territoire de différents points de vue : géographique, historique, éthologique, politique, anthropologique, économique et organisationnelle. Ce sont diverses caractéristiques et origines qui sont alors mises en évidence selon la définition employée. On peut distinguer « un espace de référence situé à l'intérieur de frontières naturelles et / ou permettant à un groupe d'humain d'y vivre », qui se rapproche de la définition intemporelle, d'un « lieu de multiplication des contacts où chaque sujet maintient autour de lui un espace de sécurité qui marque l'espacement avec les autres [...] mais aussi de la coopération entre individus d'une même espèce pour la recherche de nourriture, l'utilisation d'abris, la reproduction, l'élevage et la protection des jeunes », ou bien encore d'un « ensemble où les institutions sont suffisamment homogènes pour le qualifier comme tel ». Un autre point de vue qui a son importance est celui qui met en avant les notions d'identité territoriale, d'attachement voire de marque et d'image territoriale, présentées dans la troisième partie de ce travail. Moine (2006) avait déjà évoqué les mêmes caractéristiques majeures de la notion de territoire mais les avaient regroupées différemment, en identifiant les trois entrées suivantes : appropriation de l'espace par un groupe d'individus, processus d'organisation territoriale et enfin les acteurs qui font le territoire. La première entrée rejoint la définition

politique de Pesqueux (2014), avec la mise en évidence du rôle que joue l'autorité compétente et régulatrice d'un territoire dans la construction et la gestion de ce dernier. C'est d'ailleurs cette autorité qui est à l'origine des limites rigides et administratives. La deuxième entrée permet de comprendre comment analyser les processus d'organisation territoriale. En effet, le niveau le plus évident de l'analyse de ce processus est « celui qui résulte de l'action des sociétés (ce que nous appellerons l'espace géographique) », auquel il ne faut pas oublier d'ajouter le niveau « qui résulte des systèmes de représentation », comme Pesqueux (2014) l'a aussi présenté. Enfin, c'est bien le rôle des acteurs qui font le territoire qui a été mis en avant, avec leurs interrelations multiples, avec plus de précisions que Pesqueux (2014). Il se dégage de ces deux présentations de la notion de territoire une conclusion commune : toutes ces interrelations font et défont le territoire. La notion de territoire est en mouvement, ce que l'on observe d'ailleurs bien aujourd'hui avec l'utilisation croissante du terme en sciences humaines et sociales et l'intérêt que portent l'Etat et les collectivités dans l'aménagement du territoire.

Mais alors, d'où viennent initialement ces territoires et comment définir ses frontières ? Historiquement, un territoire peut « être conquis par la force ou hérité d'ancêtres qui l'avaient conquis ou se l'étaient approprié sans combattre, s'ils étaient venus à s'établir dans des régions vides d'autres groupes humains » (Maurice Godelier in Pesqueux, 2014). C'était alors le pouvoir de domination sur les personnes et les groupes, pas seulement sur les espaces, qui permettait de définir les frontières. Elles étaient donc plus complexes (Larousse, s. d.). Puis, les territoires nationaux ont été inventés par l'Europe aux alentours du XVIIIe et XIXe s., simplifiant les choses (Larousse, s. d.). C'est cependant pour cela qu'elles ne correspondent pas toujours à une réalité sociale et que des oppositions peuvent émerger, notamment lorsque des territoires identitaires traversent les frontières nationales, comme nous verrons avec la population Sami, ce qui nécessite aussi une coopération entre ces pays. Il ne faut pas oublier qu'un territoire n'est pas nécessairement isolé de ceux autour, bien au contraire.

Enfin, pour préciser la définition géographique, un territoire peut aussi être défini à plusieurs échelles. Le modèle élémentaire peut même correspondre à une simple famille, un groupe conscient de son identité. Ce groupe va alors valoriser son territoire. Il est ainsi lié au lieu, qui devient une sorte d'espace de représentation de son identité. On en revient une nouvelle fois à l'idée d'identité territoriale.

Pour résumer, un territoire peut être défini de multiples façons. Il s'agit bien d'une construction géographique et intellectuelle, toujours un mouvement. C'est avant tout un système, qu'il faut aborder de manière globale si l'on souhaite le comprendre (Moine, 2006). De cette notion de territoire ressort par ailleurs celles des représentations et pratiques territoriales.

Les trois sous-parties suivantes seront donc consacrées à une description du territoire sami. Les représentations et pratiques territoriales seront quant à elles développées dans les parties 3 et 4 de ce travail.

2.2 Entre toundra, taïga et villes, des conditions de vie plus ou moins rudes au sein du Sápmi

Le peuple sami est un peuple autochtone, aussi appelé peuple premier ou peuple racine (Nations Unies, s.d.). D'après les Nations Unies (s.d.), les peuples autochtones ont en commun une continuité historique avec un territoire donné avant la colonisation et entretiennent un lien fort avec leurs terres.

Le peuple sami est réparti au sein de quatre pays, la Norvège, la Suède, la Finlande et en Russie dans la péninsule de Kola. Les Sami sont aussi appelés Sames, voire Lapons, mais le dernier terme est cependant péjoratif. Ils sont environ 80 000, dont 50 000 en Norvège, 20 000 en Suède, 8 000 en Finlande et 2 000 en Russie. A la lecture du 4^{ème} roman d'Olivier Truc (2021), on se rend compte que les Sami russes sont un cas à part. Cependant, ce projet de fin d'études ne s'attardera pas sur les différences significatives et parlera des Sami de façon générale.

Leur territoire traditionnel est nommé Sápmi (Figure 2 page 12). Ce territoire d'environ 400 000 km² est souvent connu sous le nom de Laponie. Les conditions climatiques de cette région sont rudes, avec des hivers rigoureux et qui s'éternisent.

« Le printemps était pourri. Mais les printemps étaient toujours pourris dans le Grand Nord. En avril-mai, la neige s'accrochait encore, selon l'ardeur di soleil, mais la fonte compliquait la circulation en scooter des neiges. Le long des rivières et sur les lacs, la glace ramollissait. La fonte de la neige accumulée pendant six mois

transformait la région en une immense flaque de boue. Il fallait attendre le mois de juin pour avoir de la verdure et oser parler d'été. Le printemps n'était qu'un prolongement de l'hiver, mais en moins bien. En moins froid aussi. » (Truc, 2014)

Les températures varient selon que l'on se trouve sur la côte norvégienne ou à l'intérieur des terres, mais peuvent descendre jusqu'à -40°C en plein hiver. La région est aussi caractérisée par différents paysages : forêts boréales ou taïga² abritant notamment des conifères, comme les pins et les épicéas, toundra³, se reconnaissant par de grandes étendues avec une strate végétale unique composée majoritairement de bruyère et lichen et aussi de bouleau nain, ou encore des tourbières⁴. Dans les romans, l'auteur emploie régulièrement le terme *vidda*, qui fait référence aux hauts plateaux désertiques de la Laponie. Il est aussi intéressant de noter que la Laponie suédoise a été classée en 1996 au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que site naturel et culturel. Ces conditions climatiques sont bien décrites dans les romans avec un point régulier sur la date et les conditions du jour, avec notamment la mention de l'ensoleillement.

« Jeudi 22 avril.

Lever du soleil : 3 h 31. Coucher du soleil : 21 h 15. 17 h 44 d'ensoleillement.

Détroit du Loup, Laponie norvégienne. 10 h 45 » (Truc, 2014)

Ces régions nordiques connaissent en effet le phénomène du soleil de minuit et des nuits polaires, le premier cas faisant référence aux jours où le soleil ne descend jamais sous l'horizon et le deuxième cas aux jours où le soleil ne se lève pas. La faune est quant à elle assez caractéristique puisqu'on y retrouve des rennes, sauvages ou élevés, des gloutons ou encore des lynx. Pour finir, il s'agit d'un territoire riche en ressources naturelles, qui confèrent d'ailleurs une certaine richesse aux Etats, notamment la Norvège et la Suède. On y retrouve des hydrocarbures, des minéraux, des forêts, ou bien encore de l'eau douce en grande quantité. Ses richesses sont aussi ses grandes étendues.

² Un biome. Un biome est une vaste région biogéographique s'étendant sous un même climat. Il en existe 14 : toundra, forêt tempérée, forêt tropicale et équatoriale, forêt boréale, savane, mangrove, prairie tempérée, désert, eaux fluviales, eaux saumâtres, littoral, récifs coralliens, herbiers marins, abysses. (Larousse)

³ Un des 14 grands biomes.

⁴ Une tourbière est une zone humide colonisée par la végétation dans un milieu saturé en eau et caractérisée par la présence de tourbe (accumulation de matière organique due à la faible décomposition de cette dernière).



Figure 2 : Le territoire traditionnel sami, le Sápmi (adaptée de Truc, 2016)

Ces conditions climatiques rudes n'ont pas empêché le peuple sami de suivre leur mode de vie pendant des centaines d'années, ce qui démontre une certaine adaptation à leur territoire. Le Sápmi peut alors être vu comme cité précédemment, « un ensemble d'éléments de la nature (terres, fleuves, montagnes, lacs) qui offrent à des groupes humains un certain nombre de ressources pour vivre et se développer » (Maurice Godelier in Pesqueux, 2014).

Malgré tout, des évolutions et défis majeurs de leur mode de vie ont mené à une augmentation de l'installation de la population sami dans les villes, comme Oslo ou Stockholm.

D'ailleurs une citation du tome 3 de *La Police des rennes* fait référence à ces habitants de la capitale suédoise, qui ne vivent plus du mode de vie traditionnel et qui se sont sédentarisés : « Mais les Sami de la capitale restaient invisibles, assimilés, peu soucieux pour l'immense majorité d'entre eux de rappeler leur origine » (Truc, 2016). En effet, la culture sami ancestrale est caractérisée par un semi-nomadisme, faisant majoritairement référence à l'élevage de rennes, bien que la réalité soit plus complexe.

Géographiquement, on observe donc une adaptation au territoire, faisant face à des évolutions et défis. On va alors voir si l'organisation fonctionnelle du territoire y est aussi soumise.

2.3 Un territoire organisé, par eux et pour eux

Les Sami sont regroupés depuis des temps immémoriaux par communautés ou clans. Les communautés qui pratiquent la transhumance et l'élevage de rennes sont appelées *siida*. En droit suédois, elles sont appelées *samebyar* (*sameby* au singulier), terme présenté dans le tome 3 de *La Police des rennes*, dont l'intrigue se déroule en Suède. Pour ces communautés, le territoire correspond à la fois au village d'hiver ainsi qu'au village d'été : ils ne forment qu'un seul habitat. Ces villages, destinés à la transhumance, sont parfois distants de plusieurs centaines de kilomètres. Chaque clan, qui regroupe généralement plusieurs familles, est dirigé par un chef de clan, responsable de la prise de décision, même si des discussions collectives sont menées, ainsi que de la résolution de conflits.

L'organisation actuelle du territoire sami résulte de l'histoire mouvementée des frontières entre les Etats norvégiens, suédois, finlandais et russes. Ces passages de l'histoire assez complexes dans la réalité et retranscrits dans les romans, ne permettent pas de cerner complètement le moment où les Sami ne purent plus évoluer librement sur tout leur territoire traditionnel et notamment pour leur élevage de rennes et les transhumances. Il semblerait néanmoins qu'avant le XVII^e siècle, le peuple sami pouvait évoluer sans trop de contraintes sur le Sápmi. Le paragraphe ci-dessous, ici du 4^e tome de *La Police des rennes* résume cette partie tumultueuse de l'histoire de la Laponie :

« [...] depuis la première frontière établie entre la Norvège et la Suède et sa colonie finlandaise, en 1751. Le tracé de 1809, entre la Suède et la Finlande, quand la Finlande était tombée entre les mains des Russes, avait été suivi en 1826 par celui entre la Norvège, (qui avait scellé une union avec la Suède quelques années plus tôt, et la Russie, aux conséquences si dramatiques, divisant les familles. [...] Renson [un personnage du roman] évoquait surtout 1852, quand la frontière entre Russie et Norvège, jusque-là assez perméable pour les Sami, avait été strictement fermée pour empêcher les Sami norvégiens de se rendre en Finlande, qui à l'époque faisait encore partie de l'Empire russe. Que les Sami demeurent un peuple, en dépit de ces coups permanents, relevait du miracle. »

Toutes les frontières ont fini par se fermer. L'enchaînement de différentes alliances du Nord a provoqué à chaque changement des « conséquences désastreuses pour les sami » (Truc, 2021). On peut citer la forte diminution du groupe sami des Skolts.

Actuellement donc, malgré une organisation sociale similaire, les libertés sont réduites, les règles administratives nombreuses et variables selon l'Etat (Norvège, Suède, Finlande ou Russie). Les connaissances traditionnelles concernant l'élevage comme la prise en compte de l'état de la végétation ou encore des aléas climatiques dans les déplacements ne peuvent plus s'appliquer comme auparavant puisque chaque groupe d'élevage est contraint d'entrer dans un territoire et d'en sortir à une date précise, et le nombre de rennes est aussi réglementé. Il est devenu beaucoup plus difficile pour les éleveurs sami de se déplacer sur leur territoire traditionnel ancestral. Par ailleurs, malgré le fait que l'activité d'élevage ne concerne en réalité qu'environ 10% de la population sami, c'est cette activité qui régie majoritairement leurs droits, tout comme leur organisation territoriale actuelle. Si l'on prend l'exemple de la Norvège, il existe des zones et districts d'élevage de rennes (Figure 3 page suivante), qui correspondent à la notion de *siida*. On voit également sur cette carte que la répartition entre pâturage d'été et pâturage d'hiver a néanmoins été maintenue, et on relève la présence de pâturages permanents. Un exemple de composition de district est donné dans un des livres

du corpus : « 19 éleveurs, 5 familles, 27 cousins, 2300 rennes, 657 faons nés le printemps dernier dont environ 300 ont été dévorés par les prédateurs ».

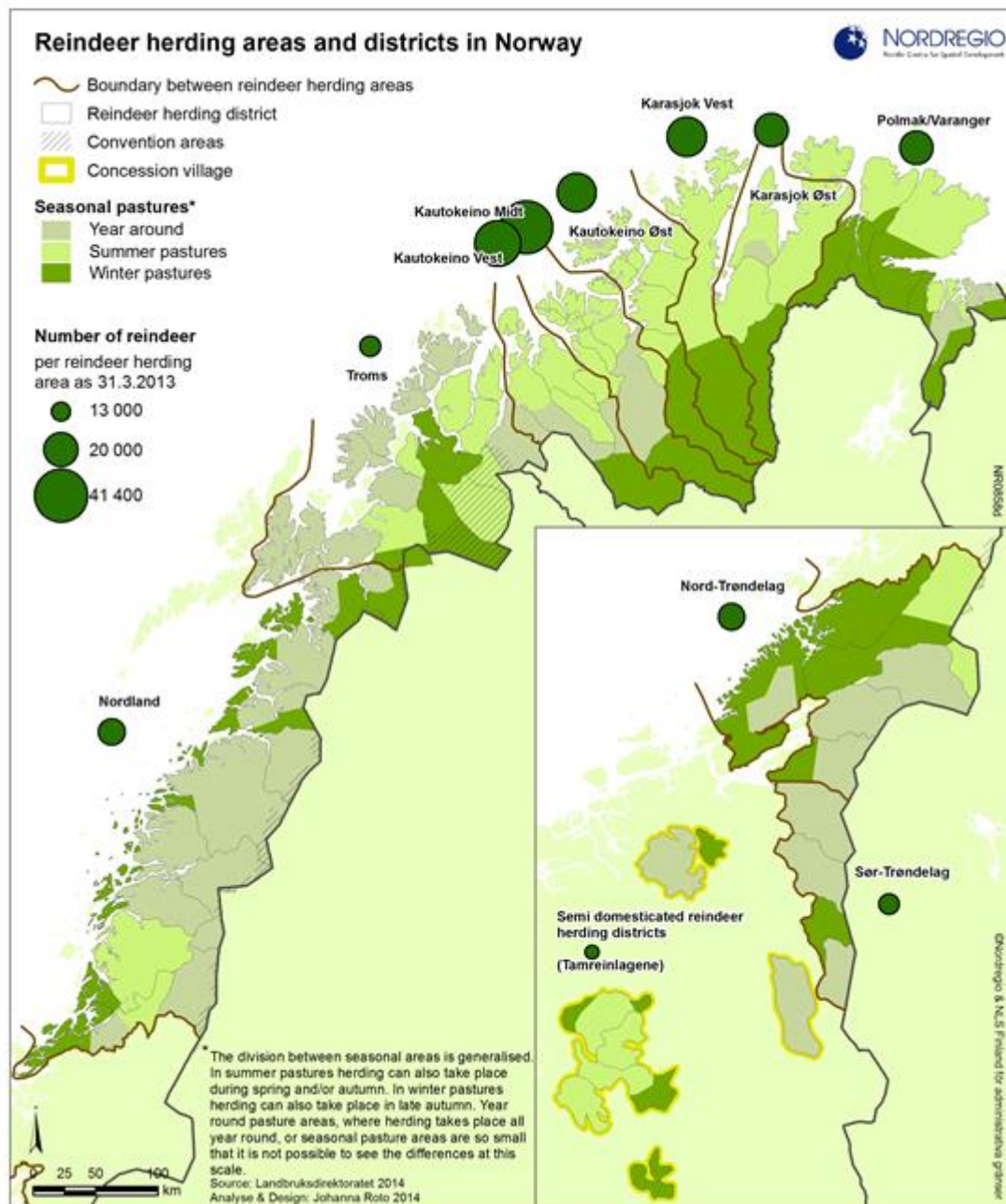


Figure 3 : Zones et districts d'élevage de rennes en Norvège (Nordregio, 2015 a)

En Russie, le fonctionnement est toujours organisé selon le modèle soviétique avec un regroupement en coopératives, des kolkhozes modernisés en quelque sorte. Les bergers y sont salariés et les conditions sont bien différentes des trois autres pays.

Une autre question est soulevée avec la notion de frontière : Comment empêcher les rennes de la traverser, attirés par le lichen du pâturage voisin ? C'est justement une des problématiques développées dans le tome 4 de *La Police des rennes*. Entre la Norvège et la Russie, on découvre que des grillages sont installés tout le long de la frontière, mais qui, selon leur état, ne peuvent arrêter toutes les tentatives...

En résumé, il y a bien une déconnexion entre le territoire traditionnel sami et les territoires nationaux. L'intervention des autorités dans leur mode de vie est parfois dénoncée par certains, qui parlent d'une détérioration du climat entre les éleveurs et les autorités, ne faisant qu'empirer avec le changement climatique (Truc, 2012).

2.4 La vulnérabilité du peuple sami aux aléas climatiques actuels

Pour finir cette première partie sur le Sápmi, il s'avérerait nécessaire d'aborder le changement climatique. En effet, dans ce travail de fin d'études, l'hypothèse a été faite que le mode d'exploitation du territoire des Sami présente des alternatives crédibles à notre mode de vie occidental en réponse au changement climatique.

Il faut savoir que les Sami, bien qu'habitues à réagir aux aléas climatiques de leur environnement dynamique, sont aussi touchés de plein fouet par le changement climatique, rapide. Ayant un lien particulièrement fort avec la nature, il menace la stabilité de leur mode de vie traditionnel et s'ajoute aux autres tensions. Les changements dans les activités d'exploitation peuvent avoir des répercussions sur la santé, l'économie et la culture notamment.

Les hivers sont plus courts puisqu'ils commencent plus tard et finissent plus tôt, la météo est de plus en plus irrégulière, compliquant la planification des déplacements des rennes et altérant la qualité de la végétation, menaçant leur accès à la nourriture. En raison de la succession de chutes de neige et de période de redoux qui a pour conséquence un empilement de couches de glace à la place d'une couche de neige plus facile à creuser, les rennes se retrouvent dans l'impossibilité de se nourrir de lichen dans les cas où ils ne parviendraient pas

à casser la glace ou à se nourrir sur d'autres pâturages convenables. Les éleveurs doivent alors s'assurer que chaque animal ait de quoi se nourrir. La conséquence la plus difficile à accepter pour ces derniers est le fait de devoir nourrir les rennes avec des granulés ou du fourrage s'ils ne parviennent pas à trouver suffisamment de nourriture. Cette action a des conséquences sur l'économie puisqu'elle a un coût, mais surtout sur leur culture qui s'en retrouve touchée. Aussi, l'épaisseur de la glace sur les rivières et les lacs diminue du fait des hivers pouvant être plus doux, rendant plus difficile et surtout dangereux la traversée en traîneau dans des temps plus anciens, ou en motoneige actuellement.

Par ailleurs, certains facteurs peuvent se combiner au changement climatique. Dans un reportage France Inter intitulé *La Bataille des Sami* (2021), on y découvre un éleveur indigné par la condamnation d'un site par la compagnie nationale suédoise en charge de l'exploitation forestière. 90% des arbres seront enlevés, ce qui est un drame pour les Sami qui y vivent puisque que cela garantissait la survie les mois d'hiver avec le lichen poussant au pied des pins. Quand les vieux arbres centenaires sont remplacés par d'autres, le sol est modifié et le lichen ne pousse plus. Le Sami conclue alors en affirmant qu'il s'agissait plus d'un élevage d'arbres que de la forêt en réalité.

Conclusion de partie

Il a été mis en évidence dans cette partie que le territoire traditionnel sami n'est pas épargné par le changement climatique, qui, associé à d'autres contraintes territoriales, pourrait avoir des conséquences non négligeables sur leur culture, qui jusqu'alors avait permis un développement et un maintien de leur société. L'intérêt du sujet choisi, qui prend source dans les conditions mondiales actuelles de changement climatique et suggère la nécessité d'agir pour un développement plus durable n'en est que confirmé. La mention des peuples autochtones comme population vulnérable à ce changement climatique n'a été qu'effleuré dans cette partie, mais doit être gardé en mémoire pour la suite du développement. En effet, d'autres points abordés pourraient sur le papier mener à des situations de tension impactant l'ensemble de leur société, notamment la présence de ressources naturelles et de terres qui pourraient être convoitées. On verra ce qu'il en est dans la réalité dans les prochaines parties.

De la notion de territoire est également ressortie la définition géographique de Pesqueux (2014) et Moine (2006), faisant intervenir les définitions historique et politique avec la mainmise des Etats sur ce qui est considéré comme leur territoire traditionnel Sami, illustrant « le pouvoir de domination sur les personnes et les groupes, pas seulement sur les espaces, qui permettait de définir les frontières » (Pesqueux, 2014). La différence notable de limites géographiques entre le Sápmi et les frontières nationales présuppose que la vision du territoire des Sami n'est pas la même que la vision étatique, or nous verrons qu'une vision différente du territoire peut mener à des modes d'exploitation différentes. Enfin, une notion de territoire à une échelle plus petite a été observée, celle des communautés, avec l'union du village d'hiver et du village d'été.

Les notions d'identité territoriale ou encore d'attachement au territoire, qui découlent des systèmes de représentation des individus seront développées dans les parties suivantes, tout comme leurs pratiques territoriales.

3 Une culture en communion avec la nature

Mais alors quels sont les liens du peuple sami avec leur territoire ? Comment se sont-ils adaptés ? Comment vivent-ils, plus simplement ? Nous allons voir dans cette partie l'influence de leur culture riche et diversifiée sur leur territoire, et par la même occasion découvrir plus en détail la gestion qu'ils font de cette dernière. Avant ça, un point théorique mettra en lumière une discussion autour des représentations et pratiques territoriales.

3.1 Point théorique : représentations et pratiques

3.1.1 *L'image des territoires, des représentations propres à chacun*

Les représentations territoriales sont des représentations mentales et symboliques que les individus ont d'un espace géographique donné, quel que soit son échelle et dans lequel des organisations spatiales et des multiples interactions apparaissent⁵. Ces représentations peuvent provenir de notre culture et de notre éducation, de l'histoire, des médias ou bien encore de nos expériences personnelles et relations sociales. Elles peuvent ensuite agir comme des filtres (*Figure 4*) et ainsi influencer les acteurs / individus dans leurs prises de décisions. Deux temps sont à relever, le premier étant lors de l'observation de ce qu'est l'espace géographique, le deuxième lors de la projection de ce que sera l'espace géographique après le choix d'une action (Moine, 2006).

⁵ « Les organisations spatiales et les multiples interactions sont fondées sur les interrelations entre les sous-systèmes qui le composent ». (Moine, 2006)

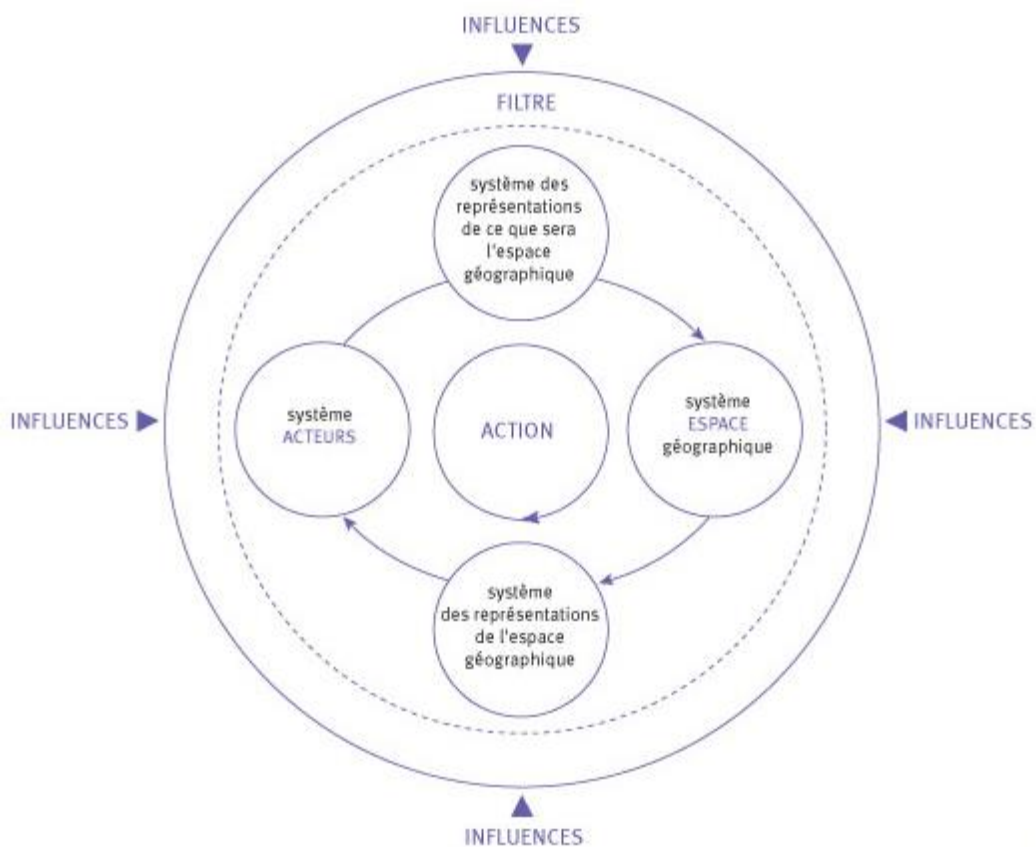


Figure 4 : Les trois entrées du territoire (espace géographique, système de représentations et acteurs) correspondent à trois sous-systèmes en interrelation (Moine, 2006)

Ces représentations territoriales ne sont pas fixes. Encore une fois, la notion de mouvement apparaît puisqu'elles peuvent évoluer dans le temps en fonction de notre vécu, d'événements qui affectent notre vie. On peut alors penser aux stéréotypes, aux images mentales ou aux émotions qui nous viennent lorsque l'on pense à un certain lieu. En guise d'illustration, ces images peuvent être des paysages emblématiques de ce lieu, des traditions, des coutumes, des produits du terroir. Encore, on perçoit certains territoires comme des territoires de passage, alors que d'autres vont nous sembler attractifs.

La notion d'identité territoriale émerge de ces représentations territoriales. Tout comme celle du territoire, cette notion est une construction intellectuelle, sociale et / ou politique, toujours en mouvement. Ce « sentiment identitaire » (Anonyme, s.d.), « peut se manifester au niveau de l'individu, par référence à un espace particulier auquel il se sent particulièrement attaché ». Une identité collective peut aussi exister, et ainsi devenir un outil de mobilisation sociale, encore plus marqué si cette identité est contrastée avec les populations voisines. Par ailleurs,

l'identité territoriale est de nos jours souvent multiple. Nous sommes nés à un endroit et avons très certainement vécu ou fait des études sur un autre territoire par exemple. Nous pouvons dans ce cas être attaché à plusieurs territoires. Enfin, actuellement, ce que l'on peut considérer comme une marque ou une image territoriale est très convoitée pour « vendre » un territoire, avec une efficacité plus ou moins grande.

En résumé, « le territoire repose donc sur un espace social et un espace vécu », en passant par les sentiments d'appartenance (Moine, 2006).

3.1.2 Les pratiques associées

Associées aux représentations territoriales, les pratiques au sein de ce territoire correspondent aux comportements ou aux actions qu'un individu ou un groupe d'individu va adopter dans cet espace géographique donné. Comme la vision d'un même territoire peut être multiple, on se doute que nos pratiques peuvent l'être aussi étant donné que les représentations influencent les choix.

Ces pratiques correspondent à l'usage que l'on fait de ce territoire, comme l'exploitation des ressources pour faire le lien avec le sujet d'étude. L'empreinte écologique sur ce territoire peut alors différer d'une personne à une autre, d'un groupe à l'autre. Cet individu ou ensemble d'individus correspond alors à un acteur selon la présentation de Moine (2006).

Les pratiques territoriales sont multiples : individuelles ou collectives, traditionnelles ou innovantes, relevant de différents domaines, que ce soit l'industrie, le tourisme, ou bien encore les loisirs par exemple. Elles dépendent des acteurs qui sont impliqués mais aussi du contexte territorial et social. Elles peuvent être liées à la vie quotidienne si l'on pense aux mobilités ou à l'alimentation entre autres, ou à des pratiques plus irrégulières.

Etudier les pratiques territoriales permet de mieux comprendre les relations entre un ou des individus et le territoire et aussi de mieux comprendre les enjeux territoriaux comme la gestion des ressources naturelles du territoire.

Justement, on peut se demander si les représentations et les pratiques territoriales sont très différentes entre les Sami et les populations au mode de vie occidental, ce qui nous amène aux sous-parties suivantes, exposant les représentations territoriales sami et leur usage du territoire.

3.2 Un territoire raconté et chanté

Le territoire fait partie intégrante de la culture sami. C'est plus qu'un lieu de passage, c'est un lieu de vie.

A l'origine, les Sami pratiquaient le chamanisme, un système de croyances en harmonie avec la nature. Les chamans étaient l'intermédiaire entre la communauté, les dieux et les esprits. Il existait des lieux d'offrande, et il en existe toujours, les livres mentionnent d'ailleurs des pierres sacrificielles. Ces lieux sacrés peuvent être d'usage commun, ou être propre à une famille. Une citation de l'œuvre d'Olivier Truc montre bien l'importance de ces croyances : « Ces histoires sont notre histoire. Vous avez vos églises, vos monuments, vos musées, nous avons ces pierres. Nous sommes un peuple de la nature. Ces pierres conservent l'esprit de notre histoire. ». Liés au chamanisme, les tambours sami, dont un exemple est présenté en

figure 5, ont beaucoup été brûlés au XVII^e siècle, par les pasteurs suédois, norvégiens et danois. Il en reste actuellement une cinquantaine dans le monde, répartis dans des musées ou des collections privées, mais très peu sur leurs propres terres. Ces tambours démontrent un certain savoir-faire manuel, et la connaissance de la symbolique et le pouvoir des signes associée aux dessins. Ils sont en effet réalisés en bois, avec une peau de renne tendue, soit dit en passant des matériaux qu'ils avaient à disposition sur leur propre territoire. Les dessins représentent la vision du



Figure 5 : Exemple de tambour sami (Forster & Gjerde in Truc, 2014)

monde du propriétaire du tambour. Les *joiks* sont quant à eux des chants traditionnels, les chants des ancêtres. Ils étaient utilisés par les chamans pour communiquer avec le royaume des morts, mais ont ensuite été une façon pour les Sami de chanter leur territoire, leur paysage et les êtres qui le composent.

« Des joiks qui racontaient les vallées, le lichen, les proches, les disparus et leur âme, le monde d'en-dessous, enfin tout ce qui fait qu'on est nous. » (Truc, 2016)

Aubinet (2017) précise qu'« il ne s'agit pas d'un simple procédé de représentation, puisque l'interprétation d'un joik est censée rendre présent ce à quoi il fait référence afin d'invoquer des souvenirs qui lui sont associés. Le chant et ce qu'il désigne sont ainsi ontologiquement liés, si bien que les Sámi insistent sur le fait qu'ils ne chantent pas à propos des animaux, mais qu'ils chantent les animaux ». Cependant, les croyances des Sami ont été profondément affectées par leur histoire marquée par la négation de leur culture : destruction des tambours sami, ou encore christianisation forcée et actuellement, la place de la mouvance luthérienne du læstadianisme chez les Sami est croissante. Aujourd'hui, de nouvelles menaces pèsent sur le territoire et on peut ici reprendre l'exemple évoqué dans la partie 2.4, où l'exploitation forestière a des conséquences négatives sur la biodiversité (France Inter, 2021). Cette fois-ci, il est possible de souligner l'influence de ce type d'exploitation sur la culture sami. Toujours d'après le même éleveur, la promesse de replanter d'autres arbres est absurde. Ils ne retrouveront jamais la même connexion avec la terre : s'ils prennent ces terres, c'est une partie de leur être qui est perdu également. Cela va dans le sens de leur lien fort avec le territoire, et d'une identité en partie basée sur les paysages (France Inter, 2021).

Leur culture est aussi visible lorsque les Sami portent leur costume traditionnel, variant selon les régions du Sápmi mais toujours avec la présence des couleurs bleu et rouge, parfois jaune et vert, comme sur leur drapeau (figure 6). Les couleurs ont une symbolique, que j'ai pu découvrir lors de mon passage à Tromsø. Le bleu désigne l'eau, le vert la terre, la nature, le jaune le soleil et le rouge le sang versé pour le



Figure 6 : Drapeau sami (Samediggi, s.d.)

maintien de leur culture si mes souvenirs sont bons. Même le drapeau a donc une signification liée à leur territoire.

Chez les Sami, les connaissances du territoire sont essentielles. Ces savoirs traditionnels regroupent la connaissance des lieux traversés durant les transhumances, les connaissances locales sur la faune, la flore : où trouver les ressources et à quelle période, quelle est leur qualité, leur quantité, que faire avec. Les romans mettent en évidence les connaissances des Sami éleveurs en ce qui concerne leurs rennes et les pâturages, le lien qu'ils tissent avec les premiers et qui facilitent le travail de regroupement des rennes quand cela est nécessaire.

« En temps normal, il évaluait un pâturage potentiel aux différentes espèces de lichen qui en couvraient le sol, et le reste ne l'intéressait pas. Il pouvait observer les arbres à lichen qui parfois détonnaient dans le paysage, mais n'avait jamais eu besoin de recourir à cette technique qui dans les périodes de disette d'antan consistait à abattre un tel arbre pour que les rennes se nourrissent du lichen poussant aux branches. Nourriture frugale, qui permettait aux rennes de survivre le temps d'atteindre le pâturage prochain. Son père l'avait pratiqué. » (Truc, 2016)

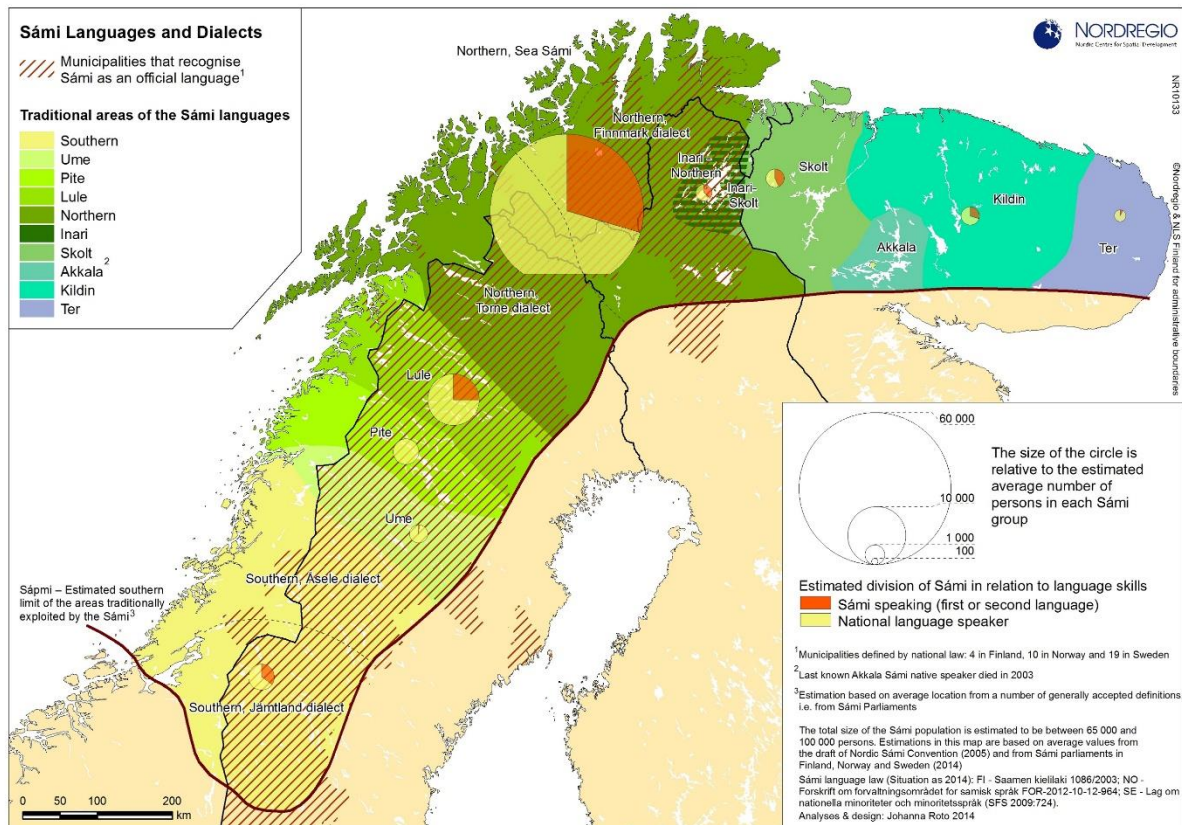
Néanmoins, ces connaissances naturalistes et territoriales sont rarement mises en avant dans l'éducation des personnes sédentarisées, puisqu'elles ne correspondent pas à la vision classique que l'on a de l'éducation. Or, il est intéressant d'entendre un éleveur sami affirmer que les habitants de Stockholm ne sauraient se débrouiller que quelques jours en cas de coupure de courant qui s'éterniserait (France Inter, 2021), et le même éleveur d'ajouter qu'il est essentiel de cultiver le lien à la nature plutôt que la dépendance actuelle à la technologie, qui est d'ailleurs source de discussion et débat au sein de la population d'éleveurs de rennes.

Dans la thématique de l'éducation, il faut savoir que la transmission des savoirs occupe une place particulière dans la culture sami. Cette transmission se fait majoritairement oralement, par les récits et les *joiks*, car l'écrit a pris place dans cette population que très tardivement, seulement vers le milieu du XX^e siècle. Malgré tout, cette transmission orale des traditions et des histoires, bien qu'elle permette de transmettre l'esprit du peuple, perd de son ampleur avec l'évolution des pratiques d'élevage. Cette tradition a aussi ses limites puisqu'elle se perd plus facilement si elle n'est pas entretenue, comme le présente un scientifique dans les romans : « Je connais des récits de montagnes sacrées et de tombes placées pour veiller sur

elles, mais portées par la tradition orale, avec les limites que cela induit » (Truc, 2016), et confirmé par un éleveur sami : « Comment se fait-il que cette zone me soit inconnue ? [...] Est-on devenu tellement dépendant du découpage imposé par l'administration qu'on en oublie les battements de notre territoire ? Notre terre vit, et nous l'avons oublié. Nous l'avons laissée se faire enfermer dans des décrets et des règlements ». Cette citation rappelle aussi la partie concernant l'organisation territoriale actuelle, qui a fait perdre au peuple certaines connaissances en les empêchant d'évoluer comme le faisaient leurs ancêtres. Non vécues et transmises, les traditions peuvent se perdre rapidement. Cette transmission est donc aussi la cause d'une vulnérabilité supplémentaire pour la population.

La vision des anciens permet aussi de voir les évolutions de ce peuple. Il s'en dégage alors un sentiment de nostalgie, voire de peur face aux défis auxquels la communauté est confrontée. Beaucoup de Sami durent sortir de l'élevage de rennes. Pour beaucoup aussi, ce ne fut pas de gaieté de cœur. Cependant les temps changent, et selon certains, un moyen de ne pas rester prisonnier des traditions des clans sami et de pouvoir envisager un autre avenir que l'élevage des rennes est maintenant accessible en ne restant pas à l'intérieur des terres, ou en allant étudier dans des structures classiques, ou bien dans des structures valorisant la culture sami comme l'école supérieure sami de Kautokeino (Norvège). Les mentalités face à l'éducation des Sami ont évolué de façon positivement, quand on compare avec la sombre période d'assimilation des pays nordiques notamment après la seconde guerre mondiale, où les enfants sami étaient envoyés à l'école pour apprendre le norvégien et qu'il leur était interdit d'utiliser leur langue maternelle, ou encore lorsque leur connaissance de la nature et locales étaient systématiquement considérées comme négligeables et rabaisées et que tout ce qui avait trait à leur peuple était négatif.

Puisque l'on a parlé des traditions de transmission orale et de l'utilisation de leur langue maternelle, il semble essentiel de clore cette sous-partie par un point linguistique. La langue sami et ses différents dialectes ne sont pas beaucoup évoqués dans les romans, bien que l'on y apprenne que certaines municipalités reconnaissent la langue sami comme une langue officielle. Il est intéressant de noter qu'il existe des variations régionales (Figure 7, page suivante) et surtout que la majorité de la population parle actuellement la langue nationale plutôt que la langue sami.



Pour être vivable et viable pour les populations autochtones, il faut aussi que le territoire puisse fournir les ressources nécessaires, ce qui va être évoqué dans la sous-partie suivante, cette fois-ci abordant en majorité l'exploitation du territoire par le peuple.

3.3 Un territoire nourricier et propice à des activités peu demandeuses en ressources

Les aliments de base de la culture sami correspondaient à des ressources locales, à savoir du poisson, de la viande de renne et de gibier ou encore de baies, l'un des seuls végétaux disponibles à certaines périodes de l'année. Même à l'intérieur de cette uniformité, ils ont été capables de développer une variété de plats, dont certains, d'après mon expérience personnelle, sont proposés aux touristes aujourd'hui, comme le ragoût de renne. Un autre exemple assez précis est donné dans un des romans, démontrant une nouvelle fois leur

connaissance des ressources locales, au contraire des peuples arrivés dans un second temps sur le territoire :

« [...] les Sami ne prélevaient d'écorce qu'au moins de juin, à la période où elle était la plus nutritive et riche en sucres, ce dont les colons suédois ne se souciaient pas, d'où la sale réputation de leur pain à l'écorce. Les Sami collectaient l'écorce en juin, réduisaient sa partie interne, la faisaient sécher et la mélangeaient à leur soupe de viande ou de poisson. » (Truc, 2016)

L'auteur rajoute que cette connaissance s'est perdue depuis la moitié du XIX^e siècle avec le développement de l'industrie forestière, mais que c'est ainsi qu'ils ont pu éviter le scorbut pendant de nombreuses années.

Pour ce qui est des activités traditionnelles sami, sont mentionnés dans les romans la chasse, la pêche, l'artisanat et l'élevage de rennes. A chaque fois, les ressources utilisées sont donc locales. L'artisanat consiste en un travail du métal, de l'étain, et surtout du bois et de la peau de renne. Le renne nourrit donc, habille également, et permet de faire de l'artisanat.

Comme dit précédemment, l'élevage de rennes ne constitue l'activité principale que de 10% de la population sami, et pourtant c'est celle qui est souvent évoquée et mise en avant. Les romans d'Olivier Truc n'ont pas dérogé à la règle puisque les intrigues tournent autour des éleveurs de rennes. Cette activité est objet de controverses et de défis, notamment en matière de législation, de droits territoriaux et de conflits avec d'autres activités économiques. Ces problèmes attirant l'attention des médias et du public, cela explique en partie pourquoi l'élevage de rennes est mentionné si souvent. Etant une activité ancestrale chez les Sami, elle a une grande importance culturelle et identitaire pour eux, d'autant plus que les rennes sont étroitement liés à leur mode de vie nomade et à leur relation avec la nature. La tradition sami accorde aussi une grande importance à l'héritage familial, les plus jeunes recevant en héritage le troupeau du père⁶, la maison, le mobilier et le droit sur les terres familiales. D'après les romans, éleveur de rennes peut être considéré comme le métier le plus dangereux de la région à cause des conditions difficiles. Il faut ajouter qu'il y a également certaines règles à respecter, comme la nécessité de bénéficier d'une marque familiale pour pouvoir obtenir des droits de

⁶ La part des femmes dans le milieu des éleveurs de rennes est très faible, mais leur rôle n'en est pas moins important puisqu'elles gèrent le campement.

pâturage et ainsi exercer l'élevage de rennes. Cette marque doit d'ailleurs apparaître sur les oreilles des rennes afin de pouvoir identifier l'éleveur. Les droits sont généralement accordés par les gouvernements locaux ou nationaux, après le dépôt d'une demande qui nécessite de prouver son origine ou encore son appartenance à une communauté sami. Si l'on n'appartient pas à un district, il est impossible de se consacrer à l'élevage du renne. En effet, chaque *siida* a un nombre de parts divisées entre différents éleveurs, qui exercent sur un territoire déterminé avec un quota de rennes. Dans l'ensemble, la vie des éleveurs de rennes sami est pleine de défis, qu'ils soient liés aux conditions météorologiques, aux prédateurs ou aux attentes et conflits de / avec la société moderne. Ces questions ainsi qu'un point plus détaillé sur la transhumance et la gestion de l'élevage de rennes seront présents dans la partie 4.2.

Cette économie traditionnelle a des effets sur les conditions de vie qui régnaient sur le vidda à l'époque des grandes transhumances et lorsque les conditions de travail des Sami n'avaient pas tant évolué. On peut citer plusieurs habitats caractéristiques des Sami. La tente traditionnelle *lavvu*, faite de branchages recouvert à l'origine par des peaux de rennes et plus récemment par du textile, avec un sol recouvert de peaux de rennes sauf au niveau de l'entrée qui est quant à elle tapissée de branches de bouleau. Au milieu de cette *lavvu* trône un âtre afin de lutter contre les basses températures. Il y a également la *goathi* (ou *kåta* en suédois, comme cité dans le livre), une hutte qui pouvait être recouverte de tourbe pour l'isoler. Le deuxième type d'habitat est généralement plus grand, et est moins rapide à démonter que la *lavvu*. Les deux sont cependant utilisés pour suivre les rennes. L'auteur nous présente aussi les *gumpi*, un mélange de caravane et de baraque de chantier en plus petit, plus récent que les deux types d'habitats cités précédemment, et monté sur de gros patins permettant de le remorquer avec un scooter des neiges. Tous ces logements sont assez précaires, même s'ils conviennent pour leurs déplacements. Les deux premiers utilisent donc des matériaux locaux pour leur réalisation.

Outre les effets sur les conditions de vie, les activités traditionnelles régissent la hiérarchie sami. En réalité, il s'agit, d'après la lecture des romans, d'un monde cloisonné. En haut de la hiérarchie, assimilable à l'aristocratie sami, on retrouve les grandes familles d'éleveurs de rennes. Puis, ceux qui ont choisi la voix des études. Ce phénomène est plus récent, et les Sami ayant choisi cette voix sont moins nombreux. Il y a ensuite « les bataillons d'anonymes », « qui

ne savaient plus très bien s'ils étaient sami ou suédois ou norvégiens ou finlandais ». En bas de l'échelle, on retrouve aussi les Sami de la côte, bataillant pour survivre de la pêche traditionnelle dans les fjords, et « tout en bas tentaient de survivre ceux que le monde de l'élevage avait rejetés. Les déçus. Les parias. Les ratés » (Truc, 2012). C'est la pensée de certains Sami comme on l'observe dans le tome 1 : « Mattis était comme tous ces lapons persuadés qu'ils ne sont plus rien s'ils ne sont pas éleveurs de rennes ». Malgré tout, ces propos sont à nuancer : « La plupart des bergers, heureusement, n'étaient pas comme ça. Ils savaient trop combien ce métier était dur pour en tenir rigueur à ceux qui, pour de multiples raisons – météo, malchance, maladie, prédateurs – étaient obligés de passer la main » (Truc, 2012). Il semblerait également qu'il y ait une réputation qui se soit installée entre les camps.

En plus de cette utilisation de ressources locales pour des activités en nécessitant nettement moins que dans notre mode de vie occidental, on peut se questionner sur la gestion de ces ressources par le peuple sami, ce qui est donc l'objectif de la partie suivante.

3.4 Préserver les ressources naturelles pour préserver le peuple et ses traditions

Depuis des centaines d'années, les Sami veillent à ne laisser aucune trace derrière eux, préservant ainsi l'harmonie avec la nature. On découvre en effet dans *La Police des rennes* qu'ils ont toujours considéré « qu'ils n'étaient que de passage sur les territoires qu'ils traversaient », et que, conscients de leur place dans la nature, ils mettaient alors un point d'honneur à la garder préservée. Malgré tout, quelques vestiges témoins de l'activité d'antan peuvent être retrouvés, avec difficulté dans l'immensité de la toundra et le recouvrement de la végétation, comme « des caches d'ossement de rennes indiquant un campement, des terrains préparés pour parquer les rennes [...]. Des traces de tentes même parfois, avec les bourrelets de tourbe en forme de cercle qui en marquaient l'emplacement. [...] des foyers vieux de plusieurs siècles, des fosses où les Sami procédaient à la traite des rennes, à l'époque où ils en consommaient le lait » (Truc, 2016).

En termes d'exploitation du territoire, cela se traduit par gestion durable des pâturages traversés, qui est de toute façon un enjeu fort pour le maintien de l'élevage de rennes entre autres.

« C'est moi qui ai insisté depuis ce printemps pour qu'on n'utilise pas le grand enclos avant l'abattage de septembre pour que la végétation ait le temps d'y repousser » (Truc, 2016).

Les Sami peuvent ainsi revenir sur une zone après l'avoir exploitée de façon raisonnable, sans idée de surplus, après lui avoir laissé le temps de se régénérer. On découvre dans les romans que les Sami confectionnaient dans certains cas des structures, de type garde-manger ou pour entreposer des objets, parce qu'ils savaient qu'ils reviendraient l'année suivante. Cela montre une « utilisation soutenue et suivie du territoire » (Truc, 2016). Quand il n'y a plus suffisamment de ressources sur une certaine zone, c'est là que les déplacements interviennent, avant la surexploitation de la zone. La transhumance est aussi une façon de s'adapter aux types de ressources disponibles sur un espace à un moment donné. Si l'on réfléchit, il est rapidement possible d'imaginer que cette gestion est envisageable si le nombre d'éleveurs pour une zone n'est pas trop élevé. Dans le cas contraire, la gestion peut s'avérer plus difficile que prévu, et on verra par la suite que c'est en effet ce qu'il se peut se passer actuellement.

En résumé, le peuple sami possède une gestion raisonnée des ressources naturelles, qui se traduit par une utilisation judicieuse et réfléchie de celles-ci. Ils prennent en compte leurs besoins présents, tout en envisageant les besoins futurs, en évitant l'épuisement ou le gaspillage des ressources. Cette gestion leur est nécessaire pour qu'il y ait suffisamment de ressources alimentaires pour eux, pour les rennes, et pour pouvoir revenir les années suivantes. Elle correspond aussi à leur vision du territoire, vivre en harmonie avec la nature et la respecter, en laissant le moins de traces possibles. On verra cependant que cette caractéristique de leur mode de vie les a à nouveau rendu vulnérable, lorsqu'il a fallu prouver leur présence ancestrale afin d'espérer préserver leur droit à la terre, et que cette gestion est parfois compromise de nos jours.

Conclusion de partie

Au vu de cette partie axée sur la mise en évidence des représentations et pratiques territoriales, plusieurs points majeurs ressortent. Premièrement, le lien fort à la nature des peuples autochtones est indiscutable pour les Sami, que ce soit par les croyances, leurs connaissances ou encore leur façon de raconter leur territoire. Associé à un intérêt fort au respect de la nature et de l'environnement, cela leur permet une exploitation raisonnée et locale des ressources que leur fournit leur territoire, et ce malgré des conditions généralement défavorables. Aussi, ils vivent avec l'essentiel et sont également capables de s'adapter à de multiples changements. Leur mode de vie traditionnel semble alors correspondre à un mode de vie durable.

Depuis le début du PFE, le peuple sami a régulièrement été associé au renne, même si la faible part que cela représente a été abordée, tout comme la part des sami « noyés » dans les villes, voir assimilés. En réalité, cela dénote le problème d'identité actuel auquel ils sont soumis. Les 90% d'entre eux ne vivant pas de l'activité de l'élevage de rennes et vivant principalement en ville, ceux qui ne savent plus très bien qui ils sont, seraient-ils des vrais Sami ? Cette thématique de l'identité fait beaucoup débat au sein des communautés Sami car il y a beaucoup d'enjeux (France Culture, 2016). En effet, si on considère que la culture sami est représentée par l'élevage de rennes, activité elle-même potentiellement amenée à disparaître pour des raisons notamment écologiques et économiques, cela signifierait-il que la culture sami disparaîtrait ? Auquel cas, ne devrait-elle pas s'exprimer d'une autre façon également ? Comment ? Ce PFE s'attardant principalement sur l'aspect traditionnel de leur mode de vie, c'est pourquoi les 90% des Sami y sont bien moins représentés. Il semblait simplement important voir indispensable de faire ce point, par souci de représentativité.

4 Une spatialité sous tension

Puisque l'on a terminé la partie précédente sur la notion de vulnérabilité et la question de l'identité, parlons précisément de la question du nomadisme, qui était une des caractéristiques majeures du peuple sami. L'emploi du passé n'est pas anodin : on n'assiste peut-être pas complètement à sa fin, mais le déclin est visible.

4.1 Point théorique : Nomades et sédentaires, confrontation de deux modes de pensée ?

Dans notre imaginaire, les nomades et les sédentaires sont diamétralement opposés : alors que l'on voit les nomades comme des Hommes sans racines constamment en mouvement au sein d'un territoire vaste, presque sans limite, on voit les sédentaires comme des individus enracinés, avec leurs habitudes, bien identifiés à un territoire beaucoup plus restreint, territoire dont le fonctionnement est codifié. L'enracinement dans l'espace et le temps est aussi synonyme de protection : l'intérieur protège, l'extérieur menace. Aussi, on oppose le confort moderne des sédentaires au style de vie spartiate et au minimalisme des peuples nomades, synonyme de vie de renonciation. Les conditions de vie en ressortent alors moins acceptables, bien qu'il semble essentiel de rappeler que cette notion de confort a évolué et que son niveau d'exigences a augmenté (Le Goff, 2021). L'émergence du confort est en effet liée à une société dans laquelle les progrès techniques et technologiques sont majeurs, et dans laquelle on observe de nouvelles représentations et pratiques spatiales. Il est donc majoritairement lié au bien-être matériel (Le Goff, 2021).

Si on revient sur l'étymologie, le mot « sédentaire » vient du latin *sedentarius*, dérivé de *sedeo* : être assis. Deux sens émergent : de nos jours il peut désigner la conséquence principale de la sédentarité qui est le recul drastique de l'activité physique, mais le sens qui nous intéresse est celui d'être fixé à un lieu. Le terme « nomade » vient quant à lui du grec *nomas* qui signifie pastoral, c'est-à-dire qui a un rapport avec le berger et donc à l'élevage avec la notion de transhumance. Ainsi, si l'on essaye de donner une définition simple du nomadisme, on pourrait parler de la tendance à l'instabilité d'habitat et aux déplacements par nécessité

de se procurer des moyens de subsistance (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, s. d.), ces derniers étant la nutrition, la santé et le logement (afin de se protéger soit de la chaleur, soit du froid). Il y a bien évidemment des règles au sein des peuples nomades, mais aussi une identité, une transmission de valeurs ou encore de connaissances.

D'après Gagnol (2011), il faut parvenir à déconstruire cette opposition permanente entre le mode de vie nomade et le mode de vie sédentaire et à arrêter de définir le nomadisme par rapport au sédentarisme, en réintroduisant correctement la notion de territoire. En effet, la spatialité nomade ne s'oppose pas directement à la spatialité sédentaire, c'est-à-dire qu'il ne faut pas raisonner seulement en termes de mobilités. Premièrement il existe une gradation entre ces pôles extrêmes⁷ avec des individus plus ou moins mobiles, et deuxièmement ce qu'on pourrait appeler les espaces nomades n'obéissent pas qu'à des logiques écologiques⁸ car il existe aussi des logiques politiques et sociales. Ainsi, le rapport au territoire n'est pas dû qu'à la mobilité et est aussi complexe que le rapport au territoire des sédentaires. Des éléments que l'on retrouve dans la sédentarité peuvent d'ailleurs se retrouver dans le nomadisme comme l'agriculture, l'habitat fixe, ou alors une attache et appropriations territoriales (Gagnol, 2011). En résumé, le nomadisme et le sédentarisme consiste bien en deux modes de pensée en ce qui se réfère aux représentations et pratiques territoriales, mais il n'existe pas d'opposition pure et dure en termes de mobilité. Le nomadisme est surtout « indissociable d'un rapport au territoire et au pouvoir spécifique » (Gagnol, 2011).

4.2 La transhumance comme caractérisation du semi-nomadisme sami

Le sens traditionnel du nomadisme correspond aux activités de pastoralisme, ce qui est le cas dans ce travail sur le peuple sami. La mobilité est due à « l'espace écologique » (Gagnol, 2011) du renne. Néanmoins, la sous-partie précédente a mis en évidence que ce n'est pas suffisant

⁷ Correspondant à la définition simplifiée du nomadisme et du sédentarisme présenté dans le paragraphe précédent, soit des individus qui ont tendance à avoir une instabilité d'habitat ou à l'opposé des individus entièrement fixé à un lieu.

⁸ Selon Gagnol (2011), la logique écologique correspond à l'adaptation aux conditions particulièrement extrêmes du milieu naturel contraignant, faisant que les déplacements sont déterminés par des facteurs climatiques et écologiques comme la dispersion des ressources.

pour définir le nomadisme, puisqu'il faut absolument prendre en compte le rapport au territoire. C'est bien ce qui a été réalisé dans la partie précédente, avec la mise en évidence du lien fort entre les Sami et leur territoire et tout ce que cela implique, le faible impact sur l'environnement notamment. Pour contredire notre imaginaire, les Sami ne sont pas des Hommes sans racine, bien au contraire, et ont aussi leurs habitudes et des règles, une identité, une transmission de valeurs et de connaissances.

Il faut aussi nuancer le nomadisme. Il y a en effet des individus plus ou moins mobiles au sein du peuple, des fractions plus ou moins nomades. C'est bien ce que l'on observe chez les Sami, puisque l'activité d'élevage ne concerne que 10% de la population. Par ailleurs, même la fraction mobile n'est en réalité pas constamment en mouvement, c'est bien d'ailleurs la raison pour laquelle on parle ici de semi-nomadisme du fait de la transhumance d'hiver et d'été.

De plus, c'est un processus évolutif « un rapport à l'espace et une dynamique territoriale complexe » (Gagnol, 2011). Pour illustrer ce propos, il faut savoir que les Sami n'ont pas toujours vécu la même vie nomade depuis des millénaires :

« Il n'y a que dans les bouquins pour touristes qu'on raconte que les sami ont toujours vécu la même vie nomade depuis des millénaires. Les familles avaient quelques rennes apprivoisés, mais elles s'en servaient juste pour traire le lait, pour tirer leurs traîneaux ou porter les bagages, et comme appâts pour attirer les rennes sauvages » (Truc, 2016).

L'élevage a pris de l'ampleur au XVII^e siècle, car les Sami avaient besoin de plus de peaux pour payer leurs impôts. Les troupeaux étaient auparavant beaucoup plus modestes dans les cas où ils avaient des bêtes, sinon la chasse dominait. Afin de prélever l'impôt, les Sami avaient pour obligation de fréquenter les marchés fixes. Auparavant, les grandes transhumances n'étaient pas pratiquées comme aujourd'hui car les gens avaient 20 ou 30 rennes au maximum, ce qui ne nécessitait pas les mêmes surfaces de pâturages. Chaque pâturage pouvait aussi être utilisé plus longtemps. Cela pouvait néanmoins être source de conflit avec les fermiers qui ne voyaient pas d'un bon œil que certains pâturages ne soient pas utilisés pendant des décennies.

Depuis plus récemment, c'est donc bien la transhumance qui caractérise le semi-nomadisme sami ou encore le nomadisme saisonnier (en plus du rapport au territoire évoqué en début de sous-partie), étant donné que les périodes de transhumance sont au nombre de deux sur une année : la transhumance hivernale et la transhumance estivale, afin d'accéder respectivement aux pâturages d'hiver ou aux pâturages d'été. Comme vu précédemment, les Sami éleveurs de rennes se déplacent fréquemment pour s'adapter aux variations saisonnières de la disponibilité des pâturages, ce qui se résume entre les pâturages d'hiver et les pâturages d'été, différents selon les clans. Il faut aussi savoir que les sami montrent peu d'intérêt pour les cartes, ce qui ne les empêche pas de suivre des sentiers ancestraux pendant la transhumance. Lorsqu'ils sont sur un territoire, ils le vivent et ne ressentent de toute façon pas la nécessité de recourir à des cartes, ce qui est bien différent de notre vision occidentale de manière générale. Comme résumé par Mazzulo & Ingold (2008, In Aubinet, 2017), « Un lieu est avant toute chose une étape le long d'un itinéraire prenant sens dans le cadre d'une activité ». La transhumance estivale commence au printemps, « lorsque les troupeaux quittent le *vidda*, la Laponie intérieure [...] pour aller vers la côte, vers les verts et riches pâturages des îles du Grand Nord ». Cette transhumance peut durer un mois, et il est important que les troupeaux rejoignent les pâturages d'été avant que les femelles ne mettent bas, entre mi-mai et juillet. La date de début de transhumance varie normalement selon les années en fonction du climat et des pâturages. La transhumance hivernale est la transhumance inverse, à l'automne, lorsque les pâturages d'été sont épuisés. Les rennes retrouvent d'ailleurs naturellement le chemin du *vidda*, et vont devoir se résoudre à la maigre alimentation hivernale, constitué de lichen. Par ailleurs, certains lieux sont plus difficiles à traverser durant les transhumances. Dans le deuxième tome de *La Police des rennes*, les rennes doivent traverser un détroit, conséquence géographique du fort découpage des côtes norvégiennes, avec de nombreuses îles. C'est un moment dangereux car les rennes peuvent prendre peur, se mettre à tourner en rond et créer courant mortel. Les rennes sont en effet des animaux très craintifs, qui ne doivent pas être dérangés. Aussi, les troupeaux reviennent toujours sur les mêmes pâturages de printemps car les femelles mettent bas au même endroit. Si ce n'est pas possible, il faut compter plusieurs années pour qu'un troupeau se réhabitue à de nouvelles terres.

Malgré tout, de nombreuses évolutions entourent cette part du mode de vie traditionnel sami, conduisant au déclin de cette façon de faire ancestral, mais pas nécessairement au déclin de

l'activité de l'élevage. Premièrement, ils doivent suivre un ensemble de règles et de tracés qui ont déjà été évoqués plus haut, qui limitent leur liberté de mouvement, qui impose aux éleveurs de veiller à ce que les rennes n'aillent pas en ville pour ne pas envenimer la situation avec les habitants ou qui incite à faire appel au vétérinaire lors de l'abattage par exemple. Certains sont très critiques par rapport à ces règles : « C'est vous qui l'avez tué. C'est vous. Vos règles, vos tracés. On ne peut plus vivre de l'élevage comme avant » (Truc, 2012). La mécanisation, qui s'est développée à partir des années 1960, est une autre raison de l'évolution de leur mode de vie. Les déplacements s'effectuaient auparavant en ski, qui ont été remplacés par les scooters des neiges, motoneiges ou encore les quads. Lorsqu'il fallait auparavant des heures pour rassembler un troupeau, il faut maintenant une dizaine de minutes. Cela leur apporte un meilleur confort de vie par le gain de temps, permettant de passer plus de temps en famille, au chaud. D'un autre côté, on verra par la suite que ce gain de temps est rattrapé par la nécessité dans la majeure partie des cas d'avoir une deuxième activité. Parfois, il arrive aussi que des barges ou des bétailières soient utilisées pour la transhumance. La technologie a aussi gagné du terrain chez les éleveurs : certains placent des colliers GPS sur plusieurs de leurs rennes pour se faire une idée du comportement de l'ensemble de troupeau et mieux cerner leurs déplacements, d'autres utilisent des drones ponctuellement. Des éleveurs se questionnent sur l'utilisation de cette technologie pour les générations à venir. Pour le moment, ils n'ont en effet pas perdu l'habitude du travail de terrain. Mais qu'en sera-t-il pour les Sami grandissant avec ces technologies ?

Alors que la mécanisation aurait dû aider, de nouvelles difficultés apparaissent avec elle, notamment en termes de coûts. La location de l'abattoir mobile, les heures d'hélicoptère, les réparations des scooters des neiges et des quads, coûtent cher. Si on ajoute à cela l'achat des granulés ou de fourrage dans les moments plus difficiles, ce n'est pas forcément possible pour les éleveurs. D'après un éleveur dans *La Police des rennes*, « le renne c'est rentable comme animal seulement s'il cherche et trouve lui-même son pâturage. S'il faut l'encadrer ou pire, le nourrir, ce sera la fin » (Truc, 2014), alors si les troupeaux sont en avance par rapport aux dates prévues par les autorités, c'est regrettable mais les éleveurs suivent leurs rennes. Un exemple de l'endettement d'un district est d'ailleurs donné dans le tome 2 : 29 millions de couronnes, soit approximativement 2,9 millions d'euros. Pour subvenir à leurs besoins, certains éleveurs n'hésitent donc pas à trouver une deuxième activité. Avec cette solution,

leur temps disponible est réduit, ce qui complique la gestion des troupeaux et la vie dans le *siida*. Pour d'autres, la solution réside dans le développement du tourisme, qui a le vent en poupe depuis quelques années en Laponie, et qui s'organise principalement dans des fermes, mettant ainsi de côté la transhumance, ce qui n'est pas au goût de tous les Sami. Voici une réponse d'un éleveur qui compte se lancer dans l'élevage de rennes dans une ferme :

« Les autres... et il va leur rester quoi ? Ils disent qu'élever des rennes n'est pas un métier mais un mode de vie. Ils en font une question d'honneur. Ils sont tellement fiers. L'honneur, ça ne fait pas bouffer » (Truc, 2014).

Mais ce ne sont encore une fois pas les seules difficultés auxquelles sont confrontées les éleveurs. Bien que « les rennes [sachent] d'instinct où ils sont chez eux », « qu'ils se moquent des frontières », qu'ils retournent simplement, naturellement, vers leurs pâturages ancestraux » et que « là où les rennes sont chez eux, les sami sont chez eux » comme l'affirme un personnage des romans, la réalité est loin d'être si simple, car c'est sans compter d'éventuels conflits qui s'ajoutent.

4.3 Un vaste territoire riche en ressources naturelles propices à l'émergence de conflits

Ce vaste territoire Sápmi, présenté dans la partie 2 subit en effet des pressions fortes. Mais quels sont les conflits majeurs ? Entre quels acteurs interviennent-ils ? Et surtout, quelles leçons en tirer ? Dans un premier temps, des conflits d'usage révélateurs d'intérêts divergents ont pu être mis en évidence. Ont été regroupés dans un second temps les autres types de conflits, pouvant même émerger entre Sami. Enfin, la dernière partie sera consacrée à la présentation de quelques outils de protection nationaux et internationaux mis en place pour empêcher ou résoudre les conflits.

4.3.1 Des conflits d'usage révélateurs d'intérêts divergents

Un thème revient automatiquement dans les quatre tomes de *La Police des rennes* : le conflit d'usage. Désignant un conflit concernant des usages différents d'un même espace ou d'une

même ressource, ils ne sont pas nouveaux en Sápmi, mais ne font que s'intensifier depuis la fin du XX^e siècle.

Les premiers conflits remontent à la colonisation de la Laponie vers le XVII^e siècle, qui ont mené vers des épisodes tragiques. A cette époque, cette région était un territoire inconnu, sans aucune route. Etat belligérant, le Royaume de Suède a commencé à chercher des minerais pour en tirer profit et fabriquer des armes, mettant en place plusieurs expéditions exploratoires. Des petites mines ont été exploitées et les Sami y étaient même recrutés de force, pour un travail dans des conditions certainement épouvantables. Les rennes étaient quant à eux utilisés pour transporter le minerai jusqu'à la rivière, avant l'arrivée du chemin de fer.

Les conflits ne sont pas tout à fait les mêmes selon les pays car les ressources ne sont pas disposées équitablement mais les distinctions ne seront pas détaillées ici. Cette exploitation des ressources naturelles concerne notamment les ressources énergétiques comme le pétrole, le gaz, l'eau pour l'énergie hydraulique ou encore l'implantation d'éoliennes. On retrouve aussi l'exploitation forestière et minière.

Ces types d'exploitation sont justement le cœur des conflits d'usages entre les industriels et les Sami, qui eux luttent pour la préservation de leur environnement. En effet, les conséquences de ces types d'exploitation sont considérables pour le mode de vie traditionnel du peuple : coupure des routes de transhumance, rennes effrayés par les nuisances sonores, accidents lorsqu'ils traversent les routes, exploitation intensive de la forêt qui transforme la région et remplace les vieux pins par un alignement de troncs maigres et uniformes ou encore d'autres impacts sur la végétation.

« Il avait aussi connu d'autres éleveurs que des étrangers avaient employés. Ils parlaient de pierres, de minerais, de mines. Ils parlaient de richesses. Ils parlaient de progrès. Ils s'attendaient en général à soulever l'enthousiasme des éleveurs sami. Et ils s'étonnaient souvent de ne rencontrer que des visages fermés. Les étrangers ne comprenaient pas. Là où ils voyaient des mines et ce qu'ils appelaient le progrès, les éleveurs voyaient autre chose. Ils voyaient des routes qui couperaient leurs pâturages, des camions qui effraieraient leurs rennes, des accidents lorsque les animaux devaient traverser les routes. Les étrangers

haussaient les épaules. Ils parlaient d'argent. Ils disaient que pour chaque renne perdu, le berger recevrait de l'argent. La plupart des éleveurs gardaient toujours le visage fermé. Alors les étrangers s'énermaient. Ils disaient que les Lapons ne comprenaient pas la chance qu'ils avaient, qu'ils risquaient de tout perdre, que les mines se feraient de toute façon » (Truc, 2012).

Par ailleurs, les terres se font grignoter pour créer de nouveaux parcs industriels, ainsi que d'autres types d'infrastructure comme des chemins de fer ou des routes. Certaines fois, les pierres sacrificielles sami risquent d'être enlevés et déplacés pour la réalisation de ces dernières, ce qui pourrait une nouvelle fois être ressenti comme une négation de leur culture. Ces conflits d'usage font intervenir les intérêts économiques, qui passent généralement au-dessus des intérêts des peuples autochtones.

« Il faut que tu comprennes une chose : nous, les éleveurs, nous dérangeons ici. Tu auras beau entendre tous les plus beaux discours sur le respect des peuples indigènes, sur la minorité sami et ses droits inaliénables, quand tout ça se heurte au développement des industries, on passe à la trappe ». (Truc, 2014).

Souvent, des rapports de forces s'installent et souvent, les Sami ne peuvent pas lutter à taille égale. Si l'on prend l'exemple dans le tome 2 de *La Police des rennes*, ce sont 300 000 propriétaires de forêts contre 1500 Sami, avec qui plus est le soutien des lobbies aux forestiers.

Certains conflits sont plus récents. On peut notamment penser aux conflits avec les touristes et les familles utilisant des scooters et souhaitant profiter de la nature, notamment vers Pâques, alors qu'il s'agit de la période où les mise-bas débutent. C'est d'autant plus délicat que le droit d'accès à la nature est assez développé dans les pays nordiques. Aussi, le conflit avec les paysans qui ne veulent pas voir de rennes sur leurs terres n'est pas une vérité historique. Il y a longtemps, les deux côtés parvenaient même à trouver un terrain d'entente. L'Etat suédois a-t-il monté les populations les unes contre les autres, comme le suggèrent certains personnages au fil des pages ?

De toute évidence, ces conflits d'usage remettent sur la table la question du droit à la terre, ce droit coutumier mis à mal. En effet, les éleveurs sami ne sommes pas propriétaires de la

terre mais usagers. En Suède, au tribunal, la lutte n'est alors pas évidente s'il faut par exemple rivaliser avec les droits de propriété des paysans. Dans ce type de procès, cela s'apparente souvent à déterminer qui était là en premier, et il faut alors parfois rechercher des traces datant de plusieurs siècles pour prouver leur droit de vivre sur ces terres au XXI^e siècle. Or, comme cela avait été développé dans une précédente partie, les Sami ne laissent que très peu de traces sur leur passage... Si l'on se place en Laponie norvégienne, ce n'est pas leur droit à l'existence qui est remis en cause car la présence ancestrale n'y est contestée par personne. En revanche, il faut parvenir à lutter contre les compagnies minières et pétrolières. D'ailleurs dans les années 1970, les Sami se sont politisés, notamment face à certaines constructions comme le barrage d'Alta. Ils se sont aussi mis à dénoncer la politique colonialiste passée.

Enfin, il existe parfois quelques restrictions, comme en ce qui concerne la prospection minière autour de Kautokeino où celle-ci n'est autorisée qu'en été, lorsque les troupeaux sont sur les côtes et non dans les terres, pour ne pas les déranger.

4.3.2 Des tensions entre éleveurs

Face aux pressions qui pèsent sur leur peuple, notamment les conflits cités précédemment et l'intervention de la politique comme dans la mise en place des frontières, les éleveurs s'opposent parfois entre eux. Certains « clans sami se sont retrouvés acculés sur des territoires de plus en plus disputés où s'entrechoquaient les méthodes d'élevage » (Truc, 2016). Les grands troupeaux ont alors absorbé les plus petits et les clans complets ont été obligés de migrer toujours plus vers le sud de la Laponie, avalant d'autres clans qui pratiquaient aussi un élevage à plus petite échelle. D'autres ont été privés des pâturages d'été sur la côte norvégienne, et privés des pâturages d'hiver dans ce qui est aujourd'hui le nord de la Suède. Ceux-là n'ont alors pas eu d'autres choix que de commencer à nourrir les rennes, et c'est ainsi que sont nées les fermes d'élevage de rennes. Toutes ces situations ont été à l'origine d'un climat de tension entre les éleveurs, et on voit bien que les oppositions sont souvent dues à une vision différente de la gestion des rennes qui n'est en réalité pas forcément voulue. Pour certains, si les éleveurs arrivaient à être moins mécanisés, cela permettrait de réduire les frais fixes. Il ne faudrait alors pas autant de rennes pour vivre et les pâturages suffiraient pour tout

le monde. Aussi, au printemps, l'accès aux meilleurs pâturages sur la route des transhumances tente certains éleveurs qui essayent alors d'arriver les premiers pour que les rennes en profitent alors même que l'usage oblige le respect d'un certain ordre. Il arrive également que des vols de rennes se produisent, et maintenant le braconnage se développe dans la péninsule de Kola, avec des compagnies de tourisme qui organisent des safaris « pour les riches de Mourmansk, Saint-Pétersbourg ou Moscou qui veulent découvrir le Grand Nord sauvage et s'offrir des frissons » (Truc, 2021).

4.3.3 Une protection internationale et nationale pour limiter les conflits ?

Bien que les Sami vivent dans quatre pays différents, ils ont des problématiques communes et sont un seul peuple. Pendant longtemps, ils ont été victimes de ségrégation, de marginalisation et de racisme, voire d'assimilation, et une commission vérité sur les persécutions subies par les Sami en Suède a justement été annoncée. Les Sami ont dû lutter et luttent encore pour préserver leur culture, leur identité ou encore leur mode de vie. Ils sont notamment parvenus à obtenir des droits de représentation politique et de prise de décision dans les régions où ils vivent. Aujourd'hui, la population est représentée politiquement au sein de trois parlements, norvégien, suédois et finlandais, et elle est aussi reconnue par l'ONU en tant que peuple autochtone. Cependant, seule la Norvège a ratifié la convention de l'ONU, les Suédois ayant jusqu'à présent refusé du fait du lobby des forestiers et des paysans. Les Sami sont d'ailleurs plus puissants et organisés en Norvège car ils y sont plus nombreux, plus concentrés, et ont ainsi plus de visibilité, notamment par l'identification de villages samis, comme Kautokeino (France Culture, 2016). Il semblerait également que depuis plusieurs années, des négociations sont en cours quant à l'harmonisation des droits des Sami dans les pays nordiques, avec la création d'un organe parlementaire sami commun à la Suède, la Norvège et la Finlande (Truc, 2021). Enfin, l'auteur cite également le Conseil Sami dans *La police des rennes*. Sur le papier, un certain nombre de droits leur sont octroyés, mais en pratique les ressources manquent, comme l'illustre cette citation :

« Comment avait-on pu travailler autant sur ces histoires d'élevage, de frontière et de droit, et pour autant se retrouver avec un vulgaire procès pour savoir si quelques centaines de rennes avaient le droit de brouter sur une terre où personne n'avait

mis les pieds depuis des siècles à part quelques paysans ? Absurde. Tant de papiers et de travail depuis des décennies, des siècles même, pour des territoires aussi sauvages et pour un résultat aussi nul ! » (Truc, 2016).

Conclusion de partie

Cette partie a mis en évidence que le nomadisme n'existe pas uniquement par la mobilité puisqu'il est indissociable d'un certain rapport au territoire. Celui-ci ayant été défini dans la partie précédente, c'est néanmoins l'aspect mobilité qui a ainsi été retenu ici. Les Sami nomades, autrement dit les éleveurs de rennes, ont vu leur milieu fortement évolué depuis les années 1960, en parallèle de l'évolution de la société occidentale. Par la mécanisation et la technologie, l'objectif était d'améliorer leurs conditions de vie. Ces évolutions ont partiellement modifié leur rapport au territoire mais questionnent principalement pour celui des générations futures. Les règles et tracés définis pour les Sami ont eu leur rôle à jouer également dans l'évolution de leur mode de vie traditionnel. Qu'un mode de vie évolue est tout à fait normal, ce qui interroge en revanche est la fragilisation économique des éleveurs.

De plus, les conflits d'usage, qui surviennent lorsque les intérêts économiques et industriels entrent en conflit avec les intérêts environnementaux et de préservation menacent également la stabilité du mode de vie traditionnel sami. Dans cette situation, la défense de pratiques plus durables et la consultation adéquate des communautés locales semblent essentielles, et bien que le peuple sami soit parvenu à se maintenir malgré des pressions passées fortes également, il ne faut pas oublier qu'une nouvelle variable s'est ajoutée, le changement climatique. Avec tous ces changements et par le fruit de l'histoire, on en arrive à des confrontations de pensée chez les Sami concernant la gestion de l'élevage de rennes.

Cependant, on peut tenter de rester positif en espérant plus de droits et de reconnaissance pour le peuple sami, ce qui pourrait leur être bénéfique, même si pour le moment cela reste délicat.

Il me semble pertinent de terminer cette conclusion de partie sur deux paragraphes issus des tomes 1 et 2 de la Police des rennes, qui résume bien la situation du peuple sami :

« Aujourd’hui, encore beaucoup de gens tentent toujours de nous rabaisser. Je ne sais pas pourquoi ça doit être comme ça, pourquoi ça doit être si dur de vivre ensemble alors qu’il y a tellement de place sur le vidda. »

« Des gens se donnent du mal pour nous diviser. Parfois, ils y parviennent. Ce sont des gens qui ne comprennent pas la nature d’ici, ce n’est pas leur faute. Ils ne comprennent simplement pas. »

Conclusion

Ce projet de fin d'études a dans un premier temps permis de montrer qu'il était possible de retracer l'histoire d'un peuple et son utilisation de l'espace par des sources non disciplinaires, ici, les quatre tomes de *La police des rennes* d'Olivier TRUC.

Le peuple sami fait face à des changements sans précédent dans son mode de vie : les façons de travailler ont grandement évolué, avec l'arrivée de la mécanisation, de la technologie et des règles et tracés des autorités, menant vers la perte progressive du nomadisme. Bien qu'ils soient encore nombreux comparé à d'autres peuples nomades et/ou autochtones, on observe une vulnérabilité culturelle de cette population. De nombreux Sami sont maintenant intégrés à la population norvégienne, suédoise, finlandaise ou russe, à la suite de l'assimilation forcée ayant eu lieu notamment au XX^e siècle, mais aussi par l'augmentation des contraintes sur le peuple. Le peuple a subi des pressions fortes dès le XVII^e siècle et continue d'en subir même si les causes ont changé et qu'actuellement la variable changement climatique intervient également, entraînant des conséquences observables à leur échelle. Certaines des pressions qu'ils subissent aujourd'hui sont en réalité révélatrices de la pensée occidentale : l'utilisation de toujours plus de ressources, et ainsi de toujours plus de terres, en ne prenant pas forcément en compte l'environnement. On pense notamment aux conflits d'usage liés à l'exploitation des ressources pour les énergies (pétrole, gaz, eau) ou l'implantation d'éoliennes. C'est donc principalement leur droit à la terre, ce droit coutumier, qui est en danger et menace le maintien de leur culture.

Avec toutes ces pressions, les Sami ont de plus en plus de difficultés à contrôler leurs ressources, leurs terres, et leur économie est malmenée. Les conflits entre Sami tirent aussi dans la majeure partie des cas leur origine des conflits d'usage avec les industriels et aussi de leur histoire : moins de terres, cela signifie une compétition accrue entre les éleveurs pour les terres restantes.

Une citation de Gagnol (2011) résume parfaitement le déroulement de la pensée de ce rapport :

« Pourquoi les nomades deviennent-ils, presque aussi subitement qu'ils disparaissent, sinon un modèle à suivre, du moins une image et une leçon certes

dépassées mais simultanément prémonitoires des changements en cours et à venir, comme déjà suradaptés à une condition postmoderne qui se dessine à l'échelle mondiale ? »

En effet, si l'on met dans un premier temps de côté les défis et menaces actuels, le mode de vie traditionnel des Sami met bien en évidence une exploitation raisonnée et locale du territoire, synonyme d'un mode de vie durable. Ce mode d'exploitation des ressources naturelles pourrait représenter un enjeu important dans notre remise en question du mode d'exploitation occidental. L'hypothèse que le mode d'exploitation du territoire des Sami présente des alternatives crédibles à notre mode de vie occidental en réponse au changement climatique peut alors être validée, mais reste à nuancer en ce qui concerne sa crédibilité, et ce pour deux raisons. Effectivement, si l'on se remet maintenant dans le contexte global, la culture et l'économie sami sont menacées, ce qui peut nous laisser perplexe sur leur avenir. Changeront-ils leur manière d'exploiter le territoire, potentiellement par obligation ? Ou bien, même si cela semble très peu probable pour le moment, leur culture pourrait-elle disparaître ? Aussi, nos représentations territoriales sont tant différentes des leurs qu'on peut se demander s'il est vraisemblable d'envisager ces changements dans notre mode de vie. Les difficultés d'effectuer de grands changements de pensée ne mettraient-elles pas un frein immédiat à cette hypothèse ? Peut-être serait-il possible de les comprendre, *a minima*. Au vu des circonstances climatiques actuelles, ce changement de perspective ne pourrait faire de mal à personne.

Discussion

Dans la phase de l'état de l'art, une des difficultés a été de trouver des documents proposant une description générale du nomadisme, des différents peuples le pratiquant ou l'ayant pratiqué. Les documents avaient tendance à traiter d'un peuple en particulier, ce qui n'était pas le but recherché initialement puisque l'objectif était de faire une première comparaison générale entre nomades et sédentaires. En réalité, le nomadisme est multiple et chaque peuple a ses spécificités propres, ce qui le rend difficile à définir.

Plus spécifique à mon cas d'étude, certains documents, notamment les plus anciens font référence aux « Lapons » et non aux « Sami ». Il ne fallait donc pas négliger ce terme lors des recherches si nécessaire. Pour ce qui est du corpus littéraire, pour rappel les 4 tomes de la série de romans policiers *La police des rennes* d'Olivier Truc, la difficulté majeure a été le temps passé à tisser des liens entre les nombreuses informations relevées, ces dernières étant disséminées à travers les quatre livres. Je souhaite aussi ajouter quelques informations les concernant, d'après une interview réalisée avec l'auteur (Actualité, 2015). Tout d'abord, il faut savoir que ces livres sont traduits en suédois, finnois et norvégien. Il y a eu de bonnes critiques dans les journaux, l'auteur a été sélectionné pour le prix du polar suédois et qu'un français écrive sur les Sami a intrigué. Pour ce qui est de la réception de l'œuvre par les Sami, les retours ont été très bons également. Ils ont pour la plupart étaient assez sensibles au fait que l'on parle de leur histoire dans un roman et ont même parfois appris des choses sur leur propre population. L'auteur a eu l'opportunité d'être invité à un festival de littérature sami, au cours duquel une Sami lui a dit que tant qu'un travail de recherche était menée sur la culture de leur peuple, elle ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'un non Sami écrive sur ce sujet.

Pour la réalisation de ce projet de fin d'études, il aurait pu être enrichissant de se rapprocher des universités des pays nordiques, au sein desquelles des groupes de chercheurs travaillent parfois sur le peuple sami, comme c'est le cas dans l'université où j'ai eu l'opportunité d'aller étudier un semestre.

Pour rendre l'analyse plus exhaustive, il aurait aussi pu être intéressant de sélectionner d'autres peuples nomades vivant dans des conditions similaires aux Sami afin de les considérer

comme des populations homogènes et de pouvoir comparer leur mode de vie. Il aurait pu s'agir des Nénètses, un peuple autochtone de Russie vivant aussi de l'élevage de rennes.

Enfin, il a été mis en avant dans ce PFE que la défense de pratiques plus durables et la consultation adéquate des communautés locales semblaient essentielles pour des projets de développement territorial. Marie Roué, spécialiste des peuples arctiques et subarctiques et de leurs relations à la nature a justement écrit sur la question dans un article nommé *Des savoirs « traditionnels » pour évaluer les impacts environnementaux du développement moderne et occidental* (avec Douglas Nakashima). Ce point de vue aurait pu être intéressant à étudier dans une optique d'approfondissement du sujet, voire dans une logique d'ouverture à d'autres problématiques.

Références

Bibliographie

- Anonyme. (s. d.). *Sciences Politiques Toulouse - Lycée Jean Lurçat - Perpignan : Les identités : l'identité territoriale*. Consulté le 16 avril 2023, à l'adresse <http://www.sciencespo-toulouse.fr/lycee-jean-lurcat-perpignan-les-identites-l-identite-territoriale--632005.kjsp>
- Aubinet, S. (2017). Chanter les territoires Sámi dans un monde plus-qu'humain. *L'Information géographique*, 81(1), 20-37. <https://doi.org/10.3917/lig.811.0020>
- Gagnol, L. (2011). Le territoire peut-il être nomade ? Espace et pouvoir au sein des sociétés fluides et mobiles. *L'Information géographique*, 75(1), 86-97. <https://doi.org/10.3917/lig.751.0086>
- IPCC. (2023). Summary for Policymakers. In: *Climate Change 2023: Synthesis Report*. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 1-34. <https://doi.org/10.59327/IPCC/AR6-9789291691647>
- Le Goff, O. (2021). Chapitre I. Une idée nouvelle, le confort. In *L'Invention du confort : Naissance d'une forme sociale* (p. 25-32). Presses universitaires de Lyon. <https://doi.org/10.4000/books.pul.9446>
- Moine, A. (2006). Le territoire comme un système complexe : Un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie. *L'Espace géographique*, 35(2), 115-132. <https://doi.org/10.3917/eg.352.0115>
- Pesqueux, Y. (2014). De la notion de territoire. *Prospective et stratégie, Numéros 4-5(1-2)*, 55-68. <https://doi.org/10.3917/pstrat.004.0055>
- Truc, Olivier. (2012). *La Police des rennes*. Tome 1. Le Dernier Lapon. Editions Métailié. Paris.
- Truc, Olivier. (2014). *La Police des rennes*. Tome 2. Le Déroit du Loup. Editions Métailié. Paris.
- Truc, Olivier. (2016). *La Police des rennes*. Tome 3. La Montagne Rouge. Editions Métailié. Paris.
- Truc, Olivier. (2021). *La Police des rennes*. Tome 4. Les Chiens de Pasvik. Editions Métailié. Paris.

Sitographie

- Actualitté. (2015). *Olivier Truc, romancier d'investigation*. Consulté le 2 octobre 2023, à l'adresse <https://actualitte.com/article/39575/interviews/olivier-truc-romancier-d-investigation>

Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. (s. d.). Consulté le 16 avril 2023, à l'adresse

<https://www.cnrtl.fr/>

France Culture. (2016). *Olivier Truc : « Les marges de la Laponie sont des terres de conflits, c'est comme ça que je suis entré dans l'histoire des Sami.* Consulté le 20 janvier 2024, à l'adresse <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/paso-doble-le-grand-entretien-de-l-actualite-culturelle/olivier-truc-les-marges-de-la-laponie-sont-des-terres-de-conflits-c-est-comme-ca-que-je-suis-entre-dans-l-histoire-des-samis-4329144>

France Inter. (2021). *La bataille des Sami, un reportage de Giv Anquetil. Je reviens de... Laponie.* Consulté le 10 décembre 2023, à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=ZyXLFO7fJVs>

Larousse. (s. d.). *Territoire (latin territorium).* Consulté le 14 avril 2023, à l'adresse <https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/territoire/96698>

Nordregio. (2015). *Reindeer herding areas and districts in Norway.* Consulté le 15 janvier 2024, à l'adresse <https://nordregio.org/maps/reindeer-herding-areas-and-districts-in-norway/>

Nordregio. (2015). *Sámi languages and dialects.* Consulté le 15 janvier 2024, à l'adresse <https://nordregio.org/maps/sami-languages-and-dialects/>

Organisation des Nations Unies. (s. d.). *Paix, dignité et égalité sur une planète saine.* Consulté le 16 avril 2023, à l'adresse <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/>

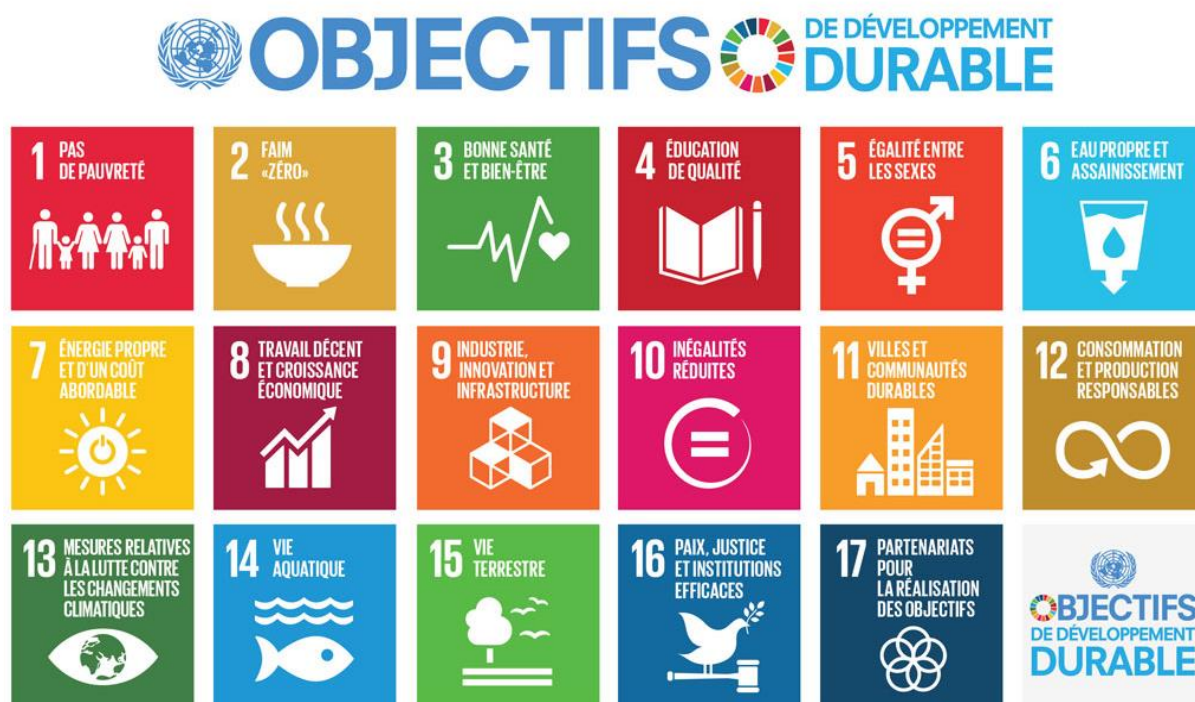
Organisation des Nations Unies. (s. d.). *Terre, ressources naturelles et prévention des conflits : Un partenariat Union Européenne-Nations Unies à l'œuvre.* Consulté le 15 avril 2023, à l'adresse <https://www.un.org/fr/land-natural-resources-conflict/>

Un endroit où aller. Rencontre avec Olivier Truc. Consulté le 10 octobre 2023, à l'adresse <https://www.youtube.com/watch?v=bhCWZjKjC5I&list=WL&index=22&t=5s>

Sámediggi. (s.d.). *Sámi flag.* Consulté le 15 janvier 2024, à l'adresse <https://www.samediggi.fi/sami-info/sami-flag/?lang=en>

Annexes

Annexe 1 : Les 17 objectifs de développement durable de l'ONU (Organisation des Nations Unies, s.d. a))



REMERCIEMENTS

J’ai entendu parler de la police des rennes en 1999 à l’occasion d’un reportage sur un tribunal sami. Un historien sami de l’université norvégienne de Tromsø, Bård A. Berg, avait le premier évoqué cette étrange police des rennes qui patrouille dans la partie norvégienne de la Laponie, Sapmi en langue sami. Qu’il en soit remercié. Ce n’est qu’en 2004 que je suis allé faire une série de reportages sur cette brigade pour Libération. Deux ans plus tard, je réalisais avec la société de production MC4 un documentaire télévisé de 52 minutes pour France 5, “Police des rennes”, diffusé la première fois en 2008. Depuis, l’histoire continue, et elle n’a rien de solitaire.

Je tiens à remercier les membres de la police des rennes que j’ai eu l’occasion de croiser et de suivre au fil de mes pérégrinations dans le Grand Nord : Klemet Klemetsen, Gry Aakre, Inger Anita Øvregård, Steinar Bidne, Bjarte Takvam, Kjell Arne Haetta, Torbjørn Berg, Dagfinn Opdahl, Knut Frode Hansen, Sverre Mienna, et même la dernière recrue de la police des rennes de ma connaissance, une certaine... Nina Aleksandersen, entrée en fonction à la patrouille de Kautokeino début 2013.

La police des rennes existe dans la réalité en Norvège uniquement, et son quartier général se situait à Alta lors de mes premiers reportages. J’ai pris la liberté, pour des choix de narration, d’élargir ses prérogatives aux régions suédoise et finlandaise de Laponie, en déplaçant son quartier général à Kiruna, côté suédois.

Ma connaissance du Sapmi repose sur de nombreux reportages effectués dans la région depuis 1994. Hommage soit ici rendu aux journaux qui continuent à miser sur cette forme journalistique essentielle – et coûteuse –, je pense notamment à Libération, pour qui j’ai travaillé entre 1998 et 2005, et au Monde, pour qui je couvre les pays nordiques et baltes depuis 2005.

Je remercie également les nombreux éleveurs de rennes qui ont partagé avec moi leur monde, leurs connaissances, leurs frustrations, leurs colères et leur passion. Parmi eux : Mikkel Aslak Lodje, Johan Mikkel Gaup, John Haetta, Mikkel Haetta, Anders Nils Utsi, Per Johnny Skum, Aslak Ante, Oddvar Sara, Olof T. Johansson, Anders Kråik et ses sœurs Ann-Britt et Jeanette. Cette dernière m’a permis de faire mes premiers pas dans le monde sami.

Merci également à Ernst Pettersen (juge d’instruction dans le Finnmark), Mikkel Ailo Gaup et Tormod Birkely (Office norvégien de gestion des rennes), Lars Ailo Gaup, Isak

Mathis Haetta qui m'ont aidé à différentes étapes de mes projets, Johan Mathis Gaup, photographe, producteur, l'homme de tous les savoirs à Kautokeino, qui m'a fait découvrir le rap sami (SlinCraze, le groupe de Nils Rune Utsi, est un passage obligé), Lars Norberg (ancien diplomate suédois), Lennart Lundmark (historien suédois), Claude Caillat (ancien géologue d'Areva), et aux membres de l'Institut géologique suédois à Malå.

Pour la partie concernant les plongeurs, dans Le Détroit du Loup, j'ai transposé une partie de l'histoire des plongeurs de l'industrie pétrolière de mer du Nord en mer de Barents. La problématique demeure strictement la même. J'ai travaillé en tant que journaliste sur ces questions plusieurs années, dans le cadre d'une enquête pour Libération en 2004, d'un documentaire de 52 minutes réalisé avec Frédéric Vassort pour France 5 en 2006 ("La dernière plongée") et d'un livre d'investigation coécrit avec Christian Catomeris, publié en Suède et en Norvège en 2008.

Ce travail d'enquête a été largement soutenu par Christian Le Peutrec et Hélène Chevereau (producteurs de Mano a mano), Philippe Vilamitjana et Geneviève Boyer (France 5), Arnaud Hamelin (producteur de Sunset Presse) et Christophe Weber, rédacteur en chef de Sunset Presse à cette époque.

Mes remerciements vont en particulier aux anciens plongeurs Rolf Guttorm Engebretsen et Tom Engh (fondateurs de l'Association d'anciens plongeurs de la mer du Nord NSDA, qui ont mené une longue action contre l'État norvégien pour obtenir la reconnaissance de leurs blessures et dénoncer la rétention d'informations sur les risques encourus concernant les effets de la plongée profonde sur l'être humain). Outre ces deux pionniers, mes remerciements vont,

– en Norvège : aux anciens plongeurs Guy Tassier, Gunnar Flaten, Gary Cronin, Bjarne Nordstrand, Georg Hetland, Jan Ulrich Hoff, Johan Otto Johansen, Kjell Lilledal, Jan Onarheim et Tom Wingen, Einar Andersen (blessé lors de l'expérience à 250 mètres à NUI en 2002), Jan-Erik Engebretsen, Karl Revheim, Alf Schønhardt (devenu directeur des opérations à NUI, Bergen), Bjarne Sandvik (entré au Département des opérations de plongées de Statoil, Stavanger), Henning Haug et Johan A. Haugestad, respectivement président et vice-président d'ODU, l'association de plongeurs créée après scission d'avec la NSDA, Bente Engebretsen, Merete Engh et Grazyna Sørmarken, ainsi qu'à l'ex-épouse de Guy Tassier qui a tenu à demeurer anonyme, Knut Ørjasæter, journaliste et auteur en 2006 du livre Sacrifiés au nom de L'État, l'historienne Kristin Øye Gjerde, du musée du Pétrole à Stavanger. Lors de mon

enquête, avec ou sans mon collègue Christian Catomeris, j'ai consulté des médecins qui ont joué un rôle essentiel, notamment Kari Todnem, neurologue à l'hôpital de Trondheim, qui avait eu le courage de dénoncer les dangers de la plongée profonde, Harald Nyland, neurologue à l'hôpital de Bergen, Einar Thorsen, professeur à Bergen, spécialiste des poumons, médecine hyperbare, Håvard Skeidsvoll, neurologue à l'hôpital de Bergen.

– en Écosse : à Ian Boyd, ancien plongeur (après une nuit très arrosée dans un pub d'Aberdeen), au Dr John Ross, médecin du travail à Aberdeen.

– en France : à Georges Arnoux, ancien responsable de la sécurité de la Comex en mer du Nord dans les années 1970, Claude Gortan, ancien directeur du Centre d'essais hyperbare de la Comex (Marseille), Benoît Poinard, plongeur, André Laban, ancien plongeur chez Cousteau, Yves Omer, ancien plongeur, Patrick Raude, ancien plongeur, ainsi qu'un ancien nageur de combat qui a tenu à rester anonyme.

– en Belgique : à Francis Hermans, alias Papy One pour les internautes, ancien plongeur, Daniel Wenmaecker, ancien plongeur, Valérie Fasotte, ancien plongeur.

Pour l'écriture de *La Montagne rouge*, je suis reparti sur le terrain, dans les montagnes et les forêts de Sapmi, au côté d'éleveurs engagés que je connais depuis quinze ans comme Olof T. Johansson et Anders Kråik, dans les universités suédoises, au musée de l'Homme à Paris. Partout, en dépit de mes questions et de mes idées étranges, on m'a accueilli avec la même bienveillance et le même désir de partager des connaissances. Merci à Lars Östlund, à Umeå, qui m'a fait découvrir les secrets des forêts de Laponie au cours d'une expédition scientifique au printemps 2015, Geoffrey Metz, égyptologue citoyen à Uppsala, Jonas M. Nordin, professeur d'archéologie historique au musée d'histoire de Stockholm, Jean-Claude Roux, archéologue, Eric Baccino, professeur de médecine-légale à Montpellier. Dans le dédale des collections d'anthropologie du musée de l'Homme à Paris, ma gratitude va à Liliana Huet, Philippe Menecier, ancien responsable des collections, Alain Froment, Marie Roué, ethnobiologiste et Samuel Roturier, éco-anthropologiste, tous deux spécialistes des Sami, Evelyne Heyer, généticienne, Fabrice Demeter, paléo-anthropologiste, Elise Dufour, spécialiste des isotopes. Leur disponibilité et leur savoir m'ont impressionné. Merci à Eric Verzele, policier, il sait pourquoi, et je dois enfin des remerciements, et un coup de chapeau spécial, aux avocats suédois du cabinet Gärde Wesslau à Göteborg. Ils se sont mobilisés pour mener jusqu'à la victoire devant la Cour suprême une affaire que j'avais couverte en tant que journaliste, opposant des éleveurs sami à des propriétaires

terriens, première victoire du genre dans l'histoire judiciaire suédoise.

J'ai en outre le privilège de pouvoir compter sur des professionnels engagés qui m'ont accompagné tout au long de ce travail souvent solitaire, pour *Le Dernier Lapon* d'abord, puis pour *Le Détricot du Loup* et *La Montagne rouge*. Un grand merci à Marc de Gouvenain qui fut le premier lecteur de *Dernier Lapon*, Anna Soler-Pont, Patricia Sanchez, Marina Penalva (Pontas Agency, à Barcelone) et Magdalena Hedlund, Johanna Kinch, Susanne Widen (Hedlund Literary Agency, à Stockholm), agents dont l'efficacité n'a d'égale que l'acuité de la lecture. Que la passion et la compétence d'Anne Marie Métailié, mon éditrice de choc à Paris, soient ici saluées, avec des bises à toute son équipe. Merci également à l'équipe de Points Seuil et aux éditeurs étrangers qui se sont engagés dans l'aventure.

Et une mention spéciale et plus personnelle à ceux qui se reconnaîtront ici, qui m'ont supporté dans tous les sens du terme, Malou, Axel, Alina, Clara, Bernard, Martine, Bruno, Vincent, Magali.

Stockholm, mars 2016

Remerciements

Comme souvent, les idées de mes livres surgissent de mes carnets de reportages accumulés au fil des ans et soigneusement conservés. J’ai eu la chance de travailler pour des médias qui font du reportage un fondement de leur mission et m’ont permis ce ratissage de terrain dans ces confins d’Europe, *Libération* d’abord, jusqu’en 2005, puis *Le Monde* pendant plus d’une douzaine d’années, sans oublier un documentaire pour *France 5* sur la police des rennes ou encore le magazine *Long Cours*, sur la trace des derniers chamans de Laponie.

J’ai eu la chance de travailler sous ces latitudes avec de formidables photographes que je vous invite à découvrir, Olga Kravets (<http://olgakravets.com/>) et Céline Clanet (<http://www.celineclanet.com/>).

Parmi ceux qui m’ont éclairé au fil des ans pour ce roman :

En Norvège

Thomas Nilsen et Atle Staalesen, les journalistes et amis du site anglophone *The Barents Observer* (<https://thebarentsobserver.com/>), formidable source d’information pour tous les passionnés par cette région en plein bouleversement.

Rolf Randa, Knut Magga, Eli Rajala Lautz, Torkel Rasmussen, dans la vallée de Pasvik, qui m’ont guidé sur le choix et l’utilisation de certains noms propres et mots en sami du Nord, en fonction des dialectes.

Egil Kalliainen, leader du district d’élevage de rennes 5A/C dans la vallée de Pasvik (si j’en emprunte le nom et certains attributs, le district d’élevage de ce roman n’est bien sûr pas un miroir du vrai).

Rune Rafaelsen, le bouillonnant maire de Kirkenes.

Ellen Katrine Haetta, commissaire responsable des forces de police du Finnmark.

Steinar Wikan, fondateur du centre de recherche Nibio dans la vallée de Pasvik, grand connaisseur de la péninsule de Kola.

Cornelya Klutsch, chercheuse au centre Nibio, vallée de Pasvik, spécialiste des ours bruns.

En Suède

Lars Anders Baer, ancien directeur du parlement sami de Suède, passionné par l'histoire de son peuple.

Jörgen Heikki, journaliste du service sami de *SR*, la radio publique suédoise.

Olof T. Johansson et Anders Kråik, éleveurs sami de Suède qui m'ont aidé depuis longtemps.

Birger Wallström, que j'avais rencontré à Lovozero, en Russie, à l'époque où il lançait un abattoir pour viande de renne.

En Russie

À Nikel,

Larissa Vonogradova, qui tente de recueillir les chiens errants de Nikel ;

Alexander Fedukhin, qui m'a ouvert, dans la maison de la culture de Nikel, les portes de son incroyable musée dédié aux disparus du front de Litza. Que ses recherches soient fructueuses.

À Teriberka,

Irina Nikolaeva, directrice de la petite bibliothèque, qui m'a initié au poète local Vladimir Smirnoff ;

Olga Nikolaeva, ancienne professeure de littérature qui animait le fameux chœur des Pomor ;

Valeri Chatchaturov, qui rêvait de survie et de liberté sur les rives de Teriberka ;

Nadejda, chamane sami russe rencontrée à Shonguy, près de Mourmansk.

Les marins russes pêcheurs de crabes, les gardes-frontières norvégiens et finlandais (merci au colonel Jan Marius Nilsen, qui m'a permis de patrouiller avec la compagnie Pasvik le long de la frontière russo-norvégienne).

Et ceux que je ne peux nommer.

Merci enfin à celles qui ont rendu ce texte lisible, mon agente Anna Soler-Pont, alias "On continue !", mon éditrice Anne Marie Métailié, aussi intrépide que passionnée, Liliane Guillard, Anna Marck et Céline Égée dont la pointe du stylo rouge ne tremble jamais, et bien sûr Malou, qui supporte mes doutes et divagations avec une belle constance.

Directrice de recherche : Laura VERDELLI

Etudiante : Mathilde RIVENET

Année d'étude : 2023-2024

Cadre de l'étude : Projet de fin d'études, Département Génie de l'Aménagement et de l'Environnement, option ADAGE

Les différentes représentations et modes d'exploitation du territoire chez les nomades et chez les sédentaires à partir de l'exemple du peuple Sami : illustration par un corpus littéraire, *La Police des rennes* d'Olivier TRUC.

Résumé :

Ce projet de fin d'études porte sur l'analyse d'un corpus littéraire non issu de sources disciplinaires mais riche d'informations sur le peuple sami, le dernier peuple autochtone d'Europe. Dans le cadre du changement climatique, on cherche en effet à trouver des adaptations possibles à notre mode de vie occidental afin de réduire notre impact sur le territoire. Or, la fraction semi-nomade de ce peuple représentée notamment par les éleveurs de rennes vivent encore d'un mode de vie traditionnel sur leur territoire transfrontalier qu'est le Sápmi, à cheval entre la Norvège, la Suède, la Finlande et la Russie. Après avoir discuté des notions de territoire, de représentations et de pratiques territoriales de façon générale, on s'attarde alors sur l'étude de leur mode de vie et surtout sur leur rapport au territoire. On découvre la gestion raisonnée de leurs ressources et leurs vastes connaissances naturalistes, un modèle intéressant à suivre. Cependant, le milieu de l'élevage de rennes évolue fortement avec la mécanisation et la technologie, qui lui apporte à la fois des aspects positifs et négatifs. Avec un territoire en proie au changement climatique et à des conflits notamment liés à l'exploitation des ressources naturelles, leur mode de vie traditionnel est menacé.

Mots Clés : Changement climatique, mode de vie, nomadisme, peuple sami, représentations territoriales, exploitation du territoire, gestion des ressources, durabilité, conflits, pressions